le franco-albertain

EDMONTON, Alberta VOL. 2 — No 47 Mercredi le 15 octobre 1969

Essai d'un nouveau mode de recensement au Canada

ST. CATHARINES, Ont. - Le recensement national de 1971 prendra une allure nouvelle si l'essai du formulaire personnel qui se poursuit présentement dans la péninsule du Niagara s'avère concluant.

Le Bureau national de la statistique vient en effet de distribuer quelque 40,000 questionnaires-tests par la poste dans la région de St. Catharines, en Ontario. Près de 60 pour 100 de ces questionnaires sont déjà revenus au bureau du recensement dûment complétés.

Selon M. Roy Beamish, directeur des relations publiques du BNR, tout indique que la moyenne de retour prévue, soit 80 p. 100 sera certainement dépassée.

Ce nouveau système de recensement national promet d'être beaucoup plus expéditif que l'ancienne méthode du porte à porte utilisée jusqu'à maintenant pour rejoindre les millions de Canadiens dispersés "d'un océan à l'autre", à travers le pays.

Réponses plus précises

Les experts du BNR estiment que les réponses devraient être beaucoup plus précises, les gens ayant tout le temps qu'il leur faut pour compléter leur formulaire.

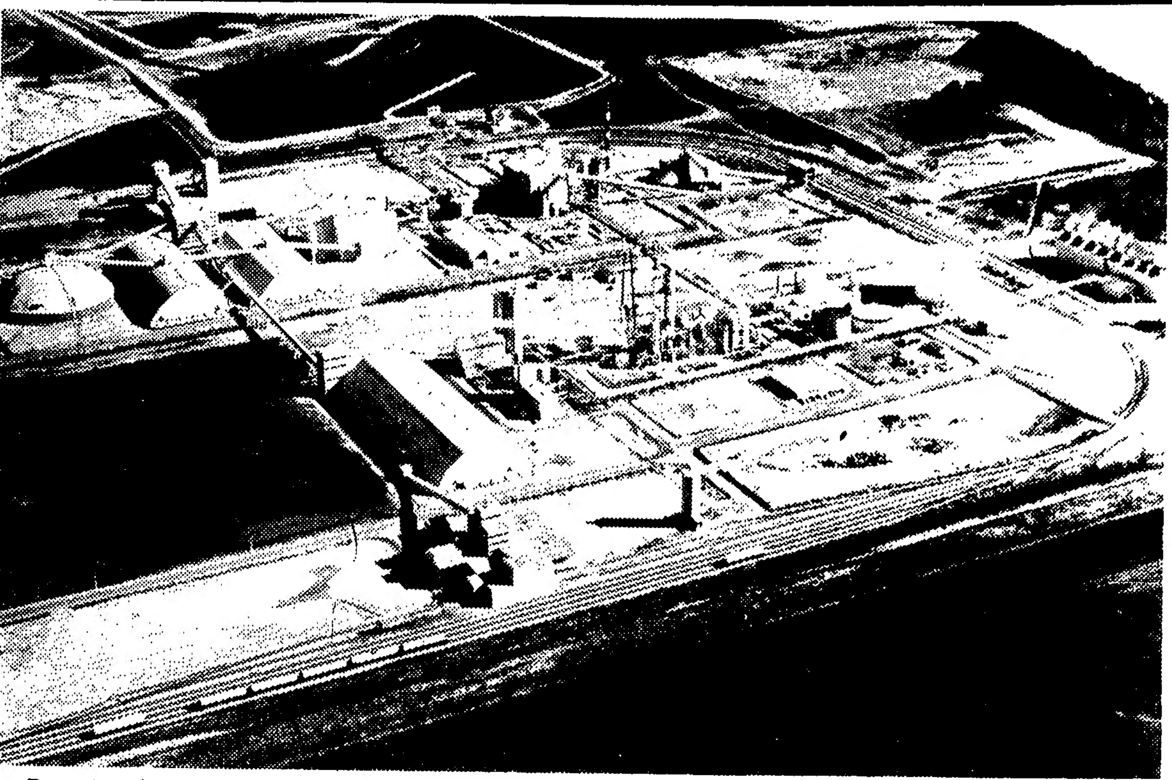
Le questionnaire est sensiblement le même que celui du recensement de 1961, à l'exception de quelques questions additionnelles se rapportant à l'éducation et à la migration. Ces renseignements additionnels serviront à mieux planifier la répartition industrielle, ainsi que d'autres programmes gouvernementaux.

Tout a été prévu pour rendre facile la compréhension du formulaire. Une feuille d'instructions sert de guide et pour ceux qui ont encore de la difficulté on a prévu un système d'assistance téléphonique.

Malgré ces précautions, des questionnaires ont été retournés incomplets. Les préposés au recensement sont chargés de téléphoner ou, le cas échéant, de se rendre chez les citoyens qui n'ont pas répondu correctement.

Les réactions des gens sont assez diverses. Une dame a écrit en "nota bene" qu'elle trouvait très ingénieux l'idée d'inclure un crayon dans l'enveloppe du questionnaire. Une autre a répondu que son âge ne regardait pas du tout le gouvernement!

Cette nouvelle méthode semble susciter un vif intérêt à l'étranger. Des observateurs d'Angleterre, d'Ecosse, de l'Allemagne et même des Etats-Unis se trouvent présentement dans la capitale fédérale pour suivre de près le déroulement du programme.



Demain, 16 octobre, le premier ministre Harry Strom de l'Alberta fera l'ouverture officielle de la nouvelle usine de fertilisants de $50 millions construite par l'Imperial Oil à Redwater. L'usine produira approximativement 500,000 tonnes de fertilisants à base de nitrogène et de phosphore chaque année.



Le ministre du Développement nordique, M. Jean Chrétien, a déclaré que les autorités fédérales allaient bénéficier des "erreurs passées commises plus au sud" et feraient tout leur possible pour protéger cette région "ou un tort irréparable pourrait être causé très facilement". Selon lui, le Canada ne peut se permettre d'attendre plus longtemps avant d'entreprendre le contrôle de la pollution des eaux dans l'Arctique.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

A propos du Concours

Nous avons oublié, la semaine dernière, de vous informer de la durée de chacun de nos Concours hebdomadaires. Comme nous l'avions fait dans le passé, et afin de donner une chance égale à tous, même ceux qui sont assez éloignés et qui de ce fait reçoivent leur copie après la majorité des autres abonnés, la durée de chaque concours est de dix jours.

Ainsi, pour le dessin des "Huit erreurs" publié le 8, nous accepterons les participations jusqu'au 18 octobre; pour celui de cette semaine, la date-limite sera le 25, etc., etc.

Le tirage au sort pour la montre "Cardinal" que nous offrons comme prix aura toujours lieu le lundi matin - le premier devant avoir lieu lundi prochain.

Autre petit détail que nous avions oublié de mentionner, des dix montres que nous donnerons, cinq sont pour dames et autant pour messieurs. Vous pouvez donc indiquer dans votre participation ce que vous préfèreriez recevoir, mais nous ne pouvons vous garantir que votre souhait sera entièrement exaucé. Nous aurions peut-être pu alterner de semaine en semaine, mais il nous a semblé que le mieux était encore d'essayer de répondre aux désirs de chacun, dans la mesure où ce sera possible.

Souvenez-vous qu'un peu d'attention et quelques instants peuvent vous valoir un joli cadeau. A vous d'en profiter en faisant parvenir votre participation dès aujourd'hui à l'adresse suivante:

Le Franco-albertain,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14, Alberta
(Concours).

Décès du R.P. Armand Allard, o.m.i.



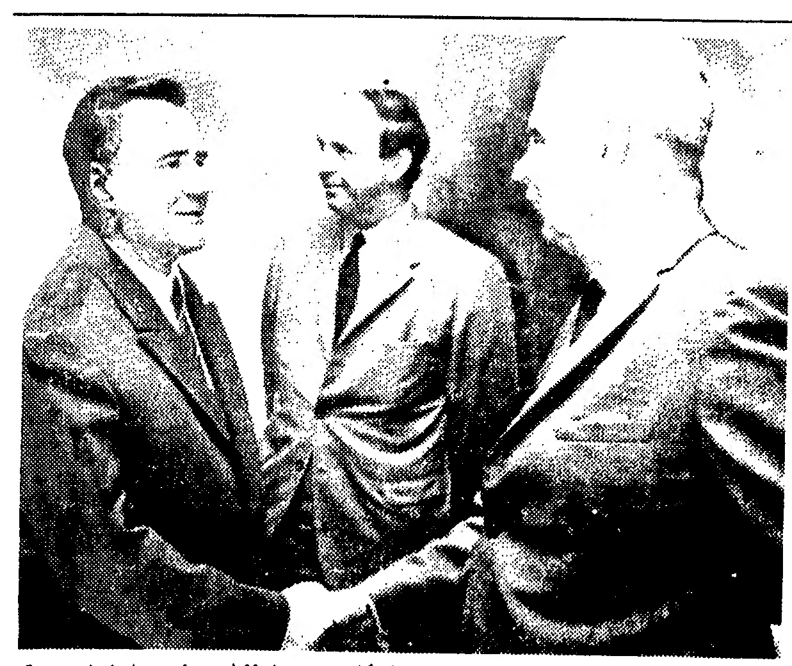
Le Révérend Père Armand Allard, o.m.i., ancien missionnaire chez les Indiens Cris de l'Alberta et de la Saskatchewan durant 30 ans, est décédé subitement lundi dernier, 13 octobre, à l'âge de 57 ans à Burlington, Vermont, alors qu'il effectuait une visite dans sa famille.

Le Père Allard était né à Burlington le 24 août 1912; il avait fait ses études primaires et secondaires à Richmond, Qué., ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe, il avait ensuite étudié la philosophie à Richelieu et à Ottawa. Il était entré chez les Oblats de Marie-Immaculée le 31 juillet 1932, à Ville LaSalle et avait fait sa profession religieuse le 2 août 1933. Quant à ses études théologiques, il les avait poursuivies à Ottawa et à Lebret, en Saskatchewan.

Ordonné prêtre à ce dernier endroit le 26 février 1939, il avait ensuite consacré une année à l'étude de la langue crise, au pensionnat indien de Delmas; il s'était par la suite occupé des réserves d'Onion Lake et de Meadow Lake, en Saskatchewan. En 1950, il avait reçu son obédience pour les réserves d'Hobbéma, en Alberta, et s'y dépensa ensuite très activement, particulièrement dans la promotion économique, sociale et religieuse des Indiens. Il était ensuite retourné en Saskatchewan en 1959 et depuis 1965, il se dépensait auprès des Indiens de cinq réserves près de North Battleford, à savoir celles de Sweetgrass, Poundmaker, Red Pheasant, Mosquito et Little Prince.

Au moment d'aller sous presse, l'on ne pouvait encore nous fournir la date définitive des funérailles.

Au R. P. Provincial des Oblats de l'Alberta-Saskatchewan, aux confrères Oblats du défunt et à tous les membres de sa famille, nous offrons nos plus sincères condoléances.



Le ministre des Affaires extérieures de Russie, M. Andréi Gromyko, rencontre M. John Diefenbaker quelques instants avant de se rendre visiter le Premier ministre Trudeau. Le fait saillant de sa visite à Ottawa aura sûrement été l'assurance qu'il a donnée que son pays allait acheter 133 millions de boisseaux de blé - une valeur approximative de $200 millions - ce qui ne manquera pas de plaire aux fermiers de l'Ouest dont les récoltes pourrissent, faute d'être vendues.

La semaine prochaine...

'Le Christ aujourd'hui'

La semaine prochaine, nous commencerons la publication du thème de la Catéchèse des adultes, très recommandée par l'Archevêque d'Edmonton. Nous espérons ainsi rendre service aux nôtres qui aiment mieux discuter en français, avec un texte français. Nous invitons les paroisses, ou les chefs paroissiaux, à nous dire le nombre de copies qu'ils désirent pour que tous leurs groupes aient en main le texte français - et nous nous ferons un devoir de les leur offrir gratuitement.

LE CHRIST AUJOURD'HUI, tel est le sujet à l'étude cette année. Le texte est du R.P. John Spicer, C.S.R., directeur de l'éducation adulte pour l'archidiocèse (Continuing Education), qui a son article hebdomadaire dans le "Western Catholic Reporter".

Les textes du Père Spicer seront traduits et parfois adaptés, par le Père Clément Tourigny, dernier rédacteur oblat de La Survivance. Si vous avez des desiderata, des points d'interrogation, le Père Tourigny sera très heureux de vous répondre.

A la semaine prochaine donc, pour les avis préliminaires, les conseils, les méthodes qui ont trait à ces discussions entre adultes pour approfondir leur foi et enrichir leur vie.

S'il avait consulté Dief, Stanfield serait Premier ministre...

OTTAWA - Le "fait quasi incroyable" que le leader conservateur fédéral, M. Robert Stanfield, n'a pas consulté M. John Diefenbaker au sujet de la stratégie à suivre à la suite de la défaite du parti libéral dans le vote sur la Loi des impôts, l'an dernier, a privé le chef tory du siège du premier ministre.

C'est ce que déclare le député conservateur de Cumberland-Colchester Nord, Nouvelle-Écosse, M. Robert Coates, dans un livre qu'il vient de publier sous le titre "The Night of the Knives".

La première édition du livre qui a été imprimé aux ateliers New Brunswick Press, à Fredericton, est d'ailleurs déjà vendue. Un porte-parole de la compagnie d'impression a fait savoir qu'on prépare déjà la deuxième édition.

M. Coates écrit qu'après le vote de 84-82, qui renversait le gouvernement, le 19 février M. Diefenbaker s'est retiré dans son bureau, prévoyant que M. Stanfield communiquerait avec lui.

Elections immédiates

Si M. Stanfield avait consulté son prédécesseur, les conservateurs n'auraient pas accordé un délai de 24 heures au gouvernement dirigé par M. Lester B. Pearson, déclare M. Coates. Les conservateur n'auraient pas permis, non plus, que le gouvernement continue à transiger des affaires et des élections auraient été décrétées.

En retournant à son bureau, après le vote, M. Diefenbaker avait déclaré aux journalistes que le gouvernement n'avait qu'une chose à faire; décréter des élections. "La décision de M. Stanfield de ne pas forcer le gouvernement à décréter des élections immédiatement lui a coûté le siège du premier ministre", ajoute M. Coates. Il devait, ensuite, subir un écrasant revers devant le parti libéral dirigé par M. Pierre Elliott Trudeau, en juin.

M. Coates est d'avis que, si le gouvernement libéral avait été poussé dans un scrutin imprévu avec à sa tête M. Pearson ou quelqu'un d'autre, après avoir été battu au Parlement, il n'aurait pas pu obtenir l'appui des électeurs.

M. Dalton Camp

M. Coates explique qu'il voulait, personnellement, pousser le gouvernement dans un scrutin immédiat, mais qu'il a décidé d'appuyer M. Stanfield puisqu'il s'agissait de sa première décision importante à la tête du parti conservateur.

Le député de Cumberland-Colchester, qui est âgé de 41 ans, ajoute, néanmoins, qu'il demeure loyal à son chef.

Il note, toutefois, que si le camp de l'ancien président du parti, M. Dalton Camp n'avait pas travaillé à éliminer M. Diefenbaker du leadership du parti, celui-ci serait, aujourd'hui, le premier ministre canadien.

Le titre du livre fait allusion à la soirée du 14 novembre, 1966, au cours de laquelle M. Diefenbaker fut hué durant le congrès annuel du parti conservateur. M. Coates rappelle les accusations faites par d'autres, selon lesquelles des partisans de M. Camp avaient "organisé" la réunion pour détruire M. Diefenbaker. "Ce fut le début de la dégringolade."

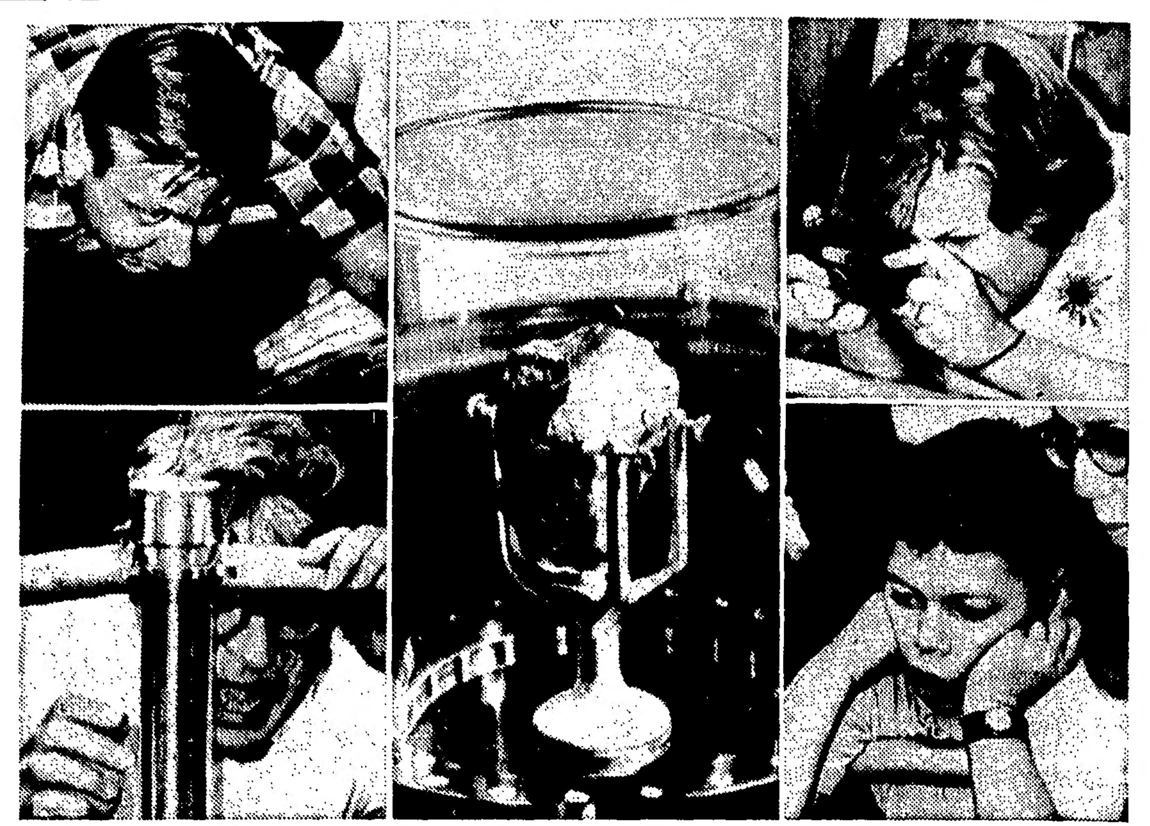
La plupart des accusations politiques contenues dans le livre sont dirigées contre M. Camp, à qui M. Coates attribue un "rôle d'assassin".

Il souligne que la raison la plus souvent invoquée pour justifier le "coup Camp" était l'espoir de pouvoir attirer plus de jeunes gens dans le parti conservateur. "Finalement, les jeunes ont appuyé M. Trudeau", ajoute M. Coates.

Au sujet des dernières élections générales, M. Coates soutient que les membres de l'aile parlementaire du parti conservateur n'ont pas été invités à participer à une réunion pour préparer la stratégie à suivre.



A la retraite - Le botteur Dave Mann des Argonauts de Toronto a décidé de prendre sa retraite en raison de douleurs chroniques aux jambes. Mann, qui est déjà avec cette équipe depuis 11 ans, espère cependant demeurer avec le club comme entraîneur des botteurs.



Voici l'expression de quelques visiteurs de l'Institut Smithsonian de Washington qui examinent une des roches rapportées de la Lune par la mission Apollo 11. Le fragment lunaire (au centre de la photo) est placé sous une cloche de verre fermée hermétiquement.

Le "Concorde" franchit le mur du son

TOULOUSE - Concorde a franchi le mur du son pour la première fois. Il se trouvait à ce moment-là à 120 km environ au nord de Toulouse, explique-t-on à la direction de Sud-Aviation, à Toulouse.

Après avoir franchi le mur du son, Concorde a fait un palier à la vitesse de mach 1,05, soit 1,150 km à l'heure.

C'est à 10.50 locales que l'avion supersonique franco-britannique décollait de la grande piste de l'aérodrome de Blagnac. Jean Pinet, premier pilote de la direction des essais en vol, était aux commandes. Outre André Turcat, directeur des essais en vol et commandant de bord, l'équipage comprenait Henri Perrier, ingénieur navigant et Michel Retif, mécanicien navigant.

En franchissant le mur du son, Concorde ouvre pour lui un domaine de vol nouveau et qui va, pour plusieurs mois, constituer une phase majeure de ses essais. Ce 45e vol de l'appareil supersonique franco-britannique est, dans ce sens, le plus important de ceux qu'il a effectués jusqu'à présent.

Le mur du son est une barrière d'ondes qui s'accumulent à l'avant de l'avion et le freine de plus en plus dans sa progression, jusqu'au moment où il effectue sa percée. Cette percée, dès que l'appareil atteint mach 1,15, entraîne une brusque décompression qui s'accompagne d'un premier bang, le même phénomène se répétant presque simultanément au niveau de l'empennage: c'est le double bang. Celui-ci plus que les problèmes de technologie, semble être l'obstacle majeur qui se dresse devant l'aviation commerciale supersonique.

Encouragement au français

REGINA - Les professeurs de français nantis de qualifications spéciales en Saskatchewan pourraient obtenir une accréditation du gouvernement leur permettant de jauger les connaissances des étudiants de 12e année sans que ceux-ci n'aient à subir d'examens écrits.

Le ministre de l'Education de cette province, M. J.C. McIsaac, a déclaré que ce projet serait mis en oeuvre pour encourager l'enseignement du français selon la méthode orale.

Alors qu'on a mis l'accent sur le français parlé, il est devenu plus difficile d'évaluer les connaissances des étudiants par des examens écrits.

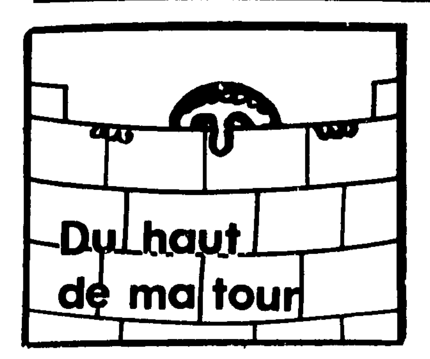
Aucun litige entre le Canada et l'URSS

MOSCOU - Après la visite de M. Andrei Gromyko, ministre des Affaires étrangères de l'URSS, la "Pravda" se montre optimiste sur la possibilité de "bon voisinage" pour l'URSS et le Canada.

Le journal affirme qu'il n'y a pas de "litiges sérieux" entre les deux pays et que l'URSS et le Canada coopérèrent pendant la seconde guerre mondiale au sein de la coalition antihitlérienne.

"La guerre froide déclenchée ensuite par les cercles impérialistes occidentaux contre les pays socialistes eut une influence négative sur les relations soviéto-canadiennes."

"Cependant on peut constater aujourd'hui que les liens économiques, scientifiques et culturels ont repris consistance, au bénéfice des deux pays au cours des dernières années, créant ainsi une base solide pour le développement des contacts politiques."



Le 7 juin 1962, un séisme fit disparaître en moins de dix minutes la ville de Port-Royal, en Jamaïque, alors paradis des pirates. Ce cataclysme qui coûta la vie à plus de 2,000 personnes fit glisser dans la mer, à une profondeur de 20 à 50 pieds, les neuf dixièmes de cette ville, considérée à l'époque comme la plus riche et la plus dissolue du Nouveau-Monde.

*****

A dix milles à la minute, si deux avions à réaction foncent directement l'un vers l'autres, les pilotes n'ont même pas cinq chances sur cent de voir quoi que ce soit avant la collision. Le système anticollision (SAC) pourrait bien être la solution à ce problème. Equipé d'une horloge atomique et d'un ordinateur, le SAC indique automatiquement, 25 secondes avant une éventuelle collision, la manoeuvre à exécuter pour l'éviter.



Le Lieutenant-Général Michael Dare, chef adjoint à la Défense s'attend à ce que le ministre Léo Cadieux de la Défense annonce à la mi-novembre une forte réduction des effectifs de la Réserve canadienne qui se chiffrent présentement à 26,750 hommes.



Prêts à partir. Les membres de la mission Apollo 12, Alan L. Bean (pilote du mobile lunaire), Richard F. Gordon (pilote du module de commande) et Charles Conrad jr (commandant en chef) n'attendent plus que le 14 novembre, jour où la fusée porteuse Saturne V leur donnera l'élan voulu pour se rendre à la Lune. Tous trois se disent confiants que la mission connaîtra autant, sinon plus, de succès que la précédente.

Un document explosif du Conseil des sciences

OTTAWA - Un document qui pourrait bien avoir des répercussions explosives sur l'utilisation du budget annuel de $200,-000,000 consacré à la recherche repose paisiblement dans les bureaux du Conseil des Sciences, menaçant le travail d'une bonne partie des plus éminents chercheurs du pays.

Le document sera présenté au premier ministre Trudeau d'ici cinq ou six semaines et ses 30 pages seront encore imbues de la querelle qui, depuis neuf mois, divise le monde des chercheurs canadiens.

Ce rapport peut être considéré comme le verdict des 29 membres du Conseil scientifique du Canada sur le financement de la recherche. De source bien informée, on apprend que le document sera en fait un compromis savamment dosé ménageant à la fois les vues des protagonistes et celles des adversaires du Conseil des arts et du Conseil national des recherches.

L'élément radical est mené par le professeur John B. Macdonald, doyen des études en doctorat à l'université de Toronto, qui a l'appui de huit autres membres.

Il y a neuf mois, ce groupe proposait que le Conseil national des recherches se voit dépouiller de ses coûteux laboratoires de recherche et que sa fonction, qui commande présentement un budget annuel de l'ordre de $128,000,000 se limite au rôle de coordonnateur de la recherche à travers les différents ministères et organismes du gouvernement et à celui du distributeur d'octrois aux projets de recherche des universités et de l'industrie.

Pour ce qui est du Conseil des arts, le groupe suggérait qu'il se limite à subventionner les arts du spectacle et les Beaux-Arts et qu'il cesse de distribuer les $24,000,000 dont il dispose pour encourager la recherche. Les octrois destinés aux sciences sociales et aux sciences de l'homme deviendraient la responsabilité d'un nouveau conseil formé spécialement à cette fin.

Il faut noter que ces recommandations, qui ont soulevé l'ire du président du Conseil des sciences, le Dr W. G. Schneider et du Conseil des arts tout entier, n'étaient pas entièrement inédites, puisqu'elles reprenaient en grande partie les suggestions faites par la Commission Massey en 1950.

Au cours des derniers mois, lors de réunions particulièrement difficiles tenues en mai, en juillet et en septembre, les membres en sont finalement arrivés à une solution de compromis, aidés dans leur tâche par les conseils du Secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, et du recteur de l'université de Montréal, M. Roger Gaudry, vice-président du Conseil des sciences; on affirme que la traduction de la présentation très subtilement nuancée rédigée par M. Gaudry est à la source du nouveau délai.

Réduction de tarifs

MONTREAL - CP Air réduira ses tarifs de $114. entre le Canada et Rome à compter du 1er novembre prochain. Les tarifs d'excursion pour la saison d'hiver seront en vigueur jusqu'au 31 mars.

Les passagers devront séjourner un minimum de 22 jours en Europe, mais il n'y a aucune restriction quant à la durée maxima du voyage.

Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur sous réserve de l'approbation des gouvernements du Canada et de l'Italie.

Le nouveau tarif excursion aller-retour Montréal-Rome sera de $309. comparativement au tarif actuel de $423. Entre Toronto et Rome, il sera de $359 au lieu de $473.

Les gains de capitaux doivent être taxés

-- Robert Stanfield

TORONTO - Le leader conservateur, M. Robert Stanfield, a demandé l'amoindrissement du fardeau fiscal des gagne-petits et affirmé que plusieurs arguments de justice militent en faveur d'une imposition d'une taxe sur les gains de capitaux.

S'adressant aux membres du Empire Club réunis à Toronto, il a dit croire que "le niveau actuel des exemptions personnelles d'impôts ne pouvait tout simplement pas être justifié du point de vue du fardeau relatif imposé aux couches salariales inférieures."

M. Stanfield a ajouté que les exemptions devraient être ajustés pour les gagne-petits, sans toutefois faire preuve d'injustice envers les personnes gagnant des salaires plus élevés.

La perte de revenu provenant de ces ajustements devra être compensée de quelque façon, a-t-il expliqué.

"Les doctrinaires diront facilement qu'il suffit de faire écoper ceux qui gagnent, disons, de $10,000 à $20,000 par année.

"Mais ces gens sont déjà défavorisés à ce niveau vis-à-vis des Américains. Tenant compte de l'exode des cerveaux, il nous faudra donc éviter de créer un régime fiscal qui nous placerait dans une position de désavantage par rapport aux Etats-Unis.

Etude sérieuse -

Puisque tout le monde s'accorde à dire que le niveau des exemptions devraient être plus élevé et son effet ajusté, il demeure, d'importance primordiale de compenser cette perte de revenu sans toutefois manquer à la justice ou injecter de nouvelles anomalies dans le régime."

Selon M. Stanfield, l'imposition d'une taxe sur les gains de capitaux pourrait constituer l'un de ces moyens de compenser les pertes subies autrement et, "on devrait sérieusement étudier cette possibilité".

Ce serait une mauvaise politique que d'ajouter tout simplement ces taxes au système actuel."

M. Stanfield a ensuite affirmé que la conférence politique du parti conservateur, qui se réunira à Niagara Falls du 9 au 13 octobre, devra prendre en considération plusieurs aspects pratiques d'importance relativement à cette imposition des taxes sur les gains de capitaux.

HOTESSES SUR MESURE

En Suisse, cette année, on met à la disposition des visiteurs des hôtesses de voyage "sur mesure". Ce sont des jeunes femmes cultivées parlant plusieurs langues qui peuvent tenir à la fois les rôles de chauffeur et de secrétaire tout en étant rompues aux coutumes.



Plusieurs questions, peu de réponses

Il nous semble que tous les Canadiens, où qu'ils demeurent, n'ont pu demeurer indifférents devant les nouveaux actes de violence qui sont survenus à Montréal récemment. A différents degrés, et pour diverses raisons, ce qui se passe dans la Métropole canadienne (et l'on pourrait dire aussi à Toronto, Vancouver ou dans les autres grandes villes du pays) nous intéresse et nous affecte tous.

La réaction des gens, au lendemain de la dernière émeute, n'avait donc rien d'étonnant. Chacun voulait savoir, tentait de mieux comprendre; pourquoi la violence? pourquoi Montréal. S'il n'y a pas de réponse toute faite, certaines réactions étaient fort attendues. Celle du maire de Montréal, par exemple.

Pour Me Jean Drapeau, la contestation plus souvent qu'autrement teintée de violence - est un phénomène universel qui s'est répercuté dans toutes les grandes villes du monde, Paris, Londres, Rome, New York, etc., et il était presque normal que Montréal, devenue aussi "grande ville" cosmopolite, soit touchée tôt ou tard, Et il n'a pas tort, M. Drapeau.

Le Premier ministre Trudeau abonde aussi dans le même sens, mais ajoute une nuance importante quand il déclare que les récents événements sont, ou le résultat direct, mais très certainement en relation directe avec le climat politique (passablement trouble) qui règne présentement au Québec et de façon plus particulière dans la région métropolitaine de Montréal.

Ces déclarations de MM. Trudeau et Drapeau peuvent éclairer la population, mais elles n'expliquent pas. Pourra-t-on d'ailleurs jamais expliquer pareilles choses?

Et voici maintenant que toute la question prend une nouvelle dimension avec les déclarations du président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, qui déclare très catégoriquement que la "Compagnie des Jeunes Canadiens" n'est pas du tout étrangère au terrorisme qui sévit à Montréal, qu'elle pourrait même en être partiellement mais très directement responsable, voire même que les membres de la Compagnie s'appliquent à former des émeutiers et à fomenter la révolte.

Il y a lieu de prendre ces affirmations très au sérieux. M. Saulnier n'est certainement pas un idiot qui veut s'accaparer les manchettes des journaux, et il ne nous paraît pas du tout être le genre à ergoter sur un sujet qu'il ne connaît pas. M. Saulnier réclame une action immédiate des autorités fédérales, de qui relève la Compagnie, et mieux encore une commission royale d'enquête.

Ses déclarations nous intéressent grandement. D'abord parce que la Compagnie étant d'inspiration et de ressort fédéral, ce sont nos taxes qui en défraient le coût - et nous verrions bien mal qu'un seul cent de cet argent perçu par Ottawa puisse servir la violence et ses fins... aussi parce que la Compagnie des Jeunes Canadiens, en principe du moins, est sensée utiliser des procédés d'animation sociale et que l'on s'apprête à adopter pour notre milieu franco-albertain ce genre de "dynamique populaire". Il n'est pas question bien sûr de condamner pé remptoirement cette méthode de travail, mais nous pourrions alors apprendre ce qu'il ne faut pas faire et à défaut, ce à quoi l'animation mal faite peut conduire.

Les autorités fédérales (en l'occurence le Secrétariat d'Etat) se doivent de répondre à M. Saulnier, au moins à sa demande d'action.

Car s'il est juste de prétendre que l'Etat n'a rien à faire dans les chambres à coucher des citoyens canadiens (vous savez qui a dit ça...), il nous semble tout aussi juste de dire que l'Etat n'a absolument rien à faire dans l'organisation ou l'incitation à la révolte et à la violence de certains secteurs de la population.

Enquête royale ou pas, il nous semble que la Compagnie des JC est trop souvent impliquée (et ici nous ne parlons pas que du Québec; souvenez-vous de l'Alberta, de l'Ontario) dans ce genre d'accusations. Il doit bien y avoir du feu quelque part pour qu'il s'en dégage tant de fumée... A Ottawa de préciser exactement ce que font les membres de sa Compagnie de Jeunes Canadiens.

Jean-Maurice OLIVIER

Un ami à conserver

Le Canada a trop besoin de la France et de son amitié pour se permettre le luxe de nouvelles querelles à la de Gaulle, le Canada français surtout, c'est-à-dire, tous ceux qui le composent, qu'ils vivent au Québec, dans les Maritimes, en Ontario ou ailleurs.

Pourquoi ce rappel d'une réalité qu'il ne devrait pas même y avoir lieu de discuter? Tout simplement parce que la venue prochaine d'un éminent visiteur français au Québec menace de dégénérer en grabuge. Du consentement ou désir du visiteur, on ne sait, sa visite au Canada se limiterait au Québec. Ce visiteur, M. Jean de Lipkowsky, est l'un des deux secrétaires d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères de France, M. Maurice Schumann.

Est-ce dans le cerveau de M. de Lipkowsky qu'a germé cette idée fantaisiste de bouder Ottawa? On ne sait. C'est évidemment possible, car de Gaulle a fait école. C'est possible, mais étonnant après les derniers propos du président Pompidou dont tout indique qu'il tient à l'excellence des relations entre son pays et le nôtre. Dans cette bouderie ou cette indélicatesse de M. de Lipkowsky, nous voulons plutôt voir le fruit de mauvais conseils de politiciens québécois ou encore de hauts fonctionnaires du Québec qui auraient l'oreille du Quai d'Orsay.

Bien entendu, l'incident fait la joie des séparatistes et de certains journalistes beaucoup plus préoccupés de sensationnalisme que d'objectivité. Ces derniers rendent un très mauvais service à la France, au Québec et au Canada tout entier de même qu'à la culture française. Produit d'exportation, la culture gagne à être répandue. Plus nombreux et plus cordiaux seront les contacts entre le Canada et la France, plus celle-ci y trouvera prestige et gloire.

Non sans raison, on a longtemps reproché aux autorités fédérales du Canada de trop centrer leurs relations internationales sur le monde anglo-saxon. Il est ironique et décevant qu'à l'heure où elles acceptent d'élargir ces relations et d'accorder une place de choix à la France, quelques petits esprits s'efforcent de tout saboter. Ils n'ont rien à y gagner. Serait-il demain indépendant que le Québec ne pourrait que profiter des relations cordiales qui existeraient entre le Canada et le monde francophone. Il faut être borné ou malhonnête pour compromettre ces relations.

Marcel GINGRAS,
Le Droit.



L'ancien ministre du Commerce dans le Cabinet Pearson, M. Robert Winters, est décédé samedi dernier à Monterey, Californie, des suites d'une attaque cardiaque. L'on se souviendra que M. Winters avait été candidat à la chefferie du Parti libéral en même temps que M. Trudeau, en 1968.

Recherche sur les centres de planification familiale

La Conférence Catholique Canadienne, l'association nationale des évêques canadiens, vient de mettre sur pied un comité inter-départemental chargé d'étudier la position que doivent prendre les catholiques devant la création des cliniques publiques de planification familiale.

Mgr J.A. Plourde, vice-président de la CCC et archevêque d'Ottawa, a confié cette étude à une équipe de membres permanents de la CCC. "Maintenant que la publicité et la vente des contraceptifs au Canada ne sont plus prohibées par le Code criminel, on peut s'attendre, affirme Mgr Plourde pour expliquer la raison d'être de cette recherche, à ce que des cliniques publiques soient organisées en maints endroits, soit par les municipalités, les services publics de santé, les agences de bien-être, les hôpitaux, etc. La position des catholiques citoyens et payeurs de taxes face à ces initiatives ser a certainement discutée."

"Le comité commencera sa recherche, nous dit M. Bernard Daly, président du comité, par un sondage auprès des diocèses dans le but de prendre toute information utile sur le genre de cliniques existantes et celles qui devraient être fondées pour répondre aux besoins". Et d'ajouter M. Daly: "Nous avons l'intention d'adjoindre à l'équipe de la CCC d'autres personnes compétentes dans ce domaine".

RELIGION

La religion la plus répandue en Thaïlande est le bouddhisme hinyana.

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

La non-violence, prière des saints

par Jean-Paul de LAGRAVE

"Le coeur des hommes, leurs pensées, leur sueur et leur sang, leurs craintes et leurs espoirs ne changent que de nom. Il y a toujours eu, il y aura toujours sur la terre, le même compte de héros et de saints. Obscurs ou blorieux, ils ont toujours pour rôle de nous bonifier."

Cette citation, tirée du roman historique "Les Lances de Jérusalem", de Georges Bordonove, m'est venue en mémoire lorsque j'ai rencontré le patriarche de la paix, Lanza del Vasto, ce frère des "saints" de notre époque qui ont noms Gandhi, Martin Luther King.

Face à eux, les adorateurs de la bombe, les guérilleros d'une théologie de la violence, les gardiens de la Loi du talion. La prière des "saints" d'aujourd'hui s'incarne dans la non-violence.

Un éveil de l'esprit -

Telle que Gandhi la définit, dit Lanza del Vasto, elle est "une vertu chrétienne et ne se distingue en rien de la charité. C'est d'abord une bienveillance émerveillée et miséricordieuse à l'égard de tout ce qui vit. C'est le premier des commandements, celui qui les résume tous. C'est un éveil sans relâche de l'esprit, un travail infatigable du coeur, une source d'actions toujours jaillissantes. C'est l'ordre de la liberté, puisque celui qui aime n'a qu'à faire ce qu'il veut pour accomplir la loi. C'est l'oubli du désir et de l'attachement qui sont nos ténèbres, c'est l'effacement de notre ignorance et de celle d'autrui, c'est la réparation de nos injustices et le redressement de celles d'autrui. C'est l'abolition des barrières et des limites, c'est le don perpétuel sans perte et le sacrifice total et sans douleur qui rendent notre nature pareille à celle de la lumière. C'est la seule entrée du Royaume car Dieu est Vérité et la Vérité est le but mais l'Amour est la voie. C'est pourquoi l'amour de Dieu qui ne s'exprime pas par le service de l'homme est un leurre."

Vaincre la peur -

Fait peut-être sans précédent dans l'histoire, on emploie maintenant cette non-violence comme une méthode révolutionnaire, comme une arme de combat. "Le non-violent est sûr de la victoire, dit Lanza del Vasto, pourvu qu'en soi il ait vaincu la peur."

"La vie se nourrit de destructions, dit-il encore. La vie est tout de même la plus forte. L'amour au fond et à la fin est plus fort que la haine. Telle est grâce à Dieu la loi du monde."

"Cette loi, je l'ai fait entrer dans ma propre vie, selon une méthode rudimentaire. Je ne dis pas que tous mes problèmes s'en soient trouvés résolus. Mais cette méthode m'a paru plus expédiente que celle qui consiste à s'opposer au mal en le redoublant."

Par cette méthode, Gandhi nous a montré "le pouvoir sur cette terre de l'innocence absolue".

Le règne des machines -

"Cette vérité, nous le savions depuis toujours, nous Chrétiens. Mais elle était restée chez nous si dépareillée, si étrangement contraire à tout ce que le monde et les hommes nous ont enseigné que nous ne savions qu'en faire. Nous la tenions entre des murs d'église et dans l'ombre du coeur. Il a fallu qu'il vint, lui, l'Hindou, nous apprendre ce que nous savions depuis toujours."

Le non-violent refuse la violence. Et celle-ci a de plus en plus le visage des machines.

S'il est vrai qu'elles épargnent du temps, demande del Vasto, comment se fait-il que dans les pays où les machines règnent on ne rencontre que des gens pressés et qui n'ont jamais le temps?"

Travail à la chaîne

"S'il est vrai qu'elles épargnent de la peine, pourquoi tout le monde se montre-t-il affairé là où elles règnent, attelé à des tâches ingrates, fragmentées, précipitées par le mouvement des machines, à des travaux qui usent l'homme, l'étriquent, l'affolent et l'ennuient?"

"S'il est vrai qu'elles produisent l'abondance, comment se fait-il que là où elles règnent, règne aussi, dans tel quartier bien caché, la misère la plus atroce et la plus étrange?"

"La surproduction et le chômage ont logiquement accompagné le progrès des machines, tant qu'on n'a pas fait une guerre, trouvé un trou pour y jeter le trop-plein."

Et l'ouvrier dans cette civilisation? "Ceux qui veulent le bien des travailleurs devraient se soucier moins de leur obtenir un bon salaire, de bons congés, de bonnes retraites, qu'un bon travail qui est le premier de leurs biens. Car le but du travail n'est pas tant de faire des objets que de faire des hommes."

"Pour que le travail même, et non le paiement seul, profite à l'homme il faut que ce soit un travail humain, un travail où l'homme entier soit engagé: son corps, son coeur, son intellect, son goût".

"L'ouvrier enchaîné au travail à la chaîne, qui de seconde en seconde répète le même geste à la vitesse dictée par la machine, s'émiette en un travail sans but pour lui, sans fin, sans goût ni sens. Le temps qu'il y passe est temps perdu, vendu: il vend non son oeuvre mais le temps de sa vie. Il vend ce qu'un homme libre ne vend pas: sa vie".

"L'unique intérêt de l'économie ce n'est pas le développement économique, mais le développement de la personne humaine: sa paix, son élévation, son affranchissement."

Face à l'homme terrorisé par la bombe et broyé par la machine, ainsi parle et vit celui que Gandhi a nommé Shantidas, Serviteur-de-Paix. Il a "le regard de ceux qui savent".

La Presse, 13 - 9 - 69.

Paul VI lance un appel à la modération dans le conflit du Moyen Orient

CASTELGANDOLFO - Evoquant devant les fidèles rassemblés à Castelgandolfo, le conflit du Moyen-Orient, le pape Paul VI a dit qu'il avait l'impression, en méditant les événements qu'au lieu de préluder à des solutions pacifiques, ils renouvellent sous certains aspects les funestes symptômes qui précédèrent, il y a juste trente ans le déclenchement de la seconde guerre mondiale."

"Que Dieu ne le veuille pas, a-t-il ajouté. Nous voudrions toutefois conjurer gouvernements et peuples, comme le fit déjà à ce moment Pie XII sans être malheureusement écouté, à accomplir tous les efforts possibles pour éviter, alors qu'il en est encore temps, les premiers actes imprudents qui conduisent ensuite vers les tragiques sentiers de nouvelles guerres et de nouvelles ruines".

"Un récent épisode, que nous déplorons vivement, s'est ajouté ces jours-ci à la douloureuse série de perturbations dans cette région. Il s'agit de l'incendie qui a endommagé la mosquée d'El Aksa, dans la ville sainte de Jérusalem où se trouvent les lieux sacrés pour les trois grandes religions monothéistes. Ce fait a frappé cette fois les sentiments religieux des musulmans secoués par les dégâts causés à un lieu cher à la vénération tenace et jalouse de millions d'hommes. Nous comprenons leur amertume, mais nous souhaitons qu'elle n'aggrave pas la situation du Moyen-Orient déjà si tendue et délicate et nous faisons des voeux pour qu'elle ne dégénère pas dans d'autres violences, dans des haines plus féroces qui porteraient encore plus de préjudice à la cause supérieure pour tous de la justice et de la paix. C'est pourquoi, malgré tout, nous devons espérer, prier. La religion mise maintenant davantage en évidence dans cet état de choses très compliqué ne doit pas être un motif de divisions plus profondes et de rancoeurs plus vastes."

"La croyance en Dieu substantiellement commune aux parties en cause, a dit en terminant le pape, doit être un élément de modération et un motif de compréhension, de respect mutuel, d'élimination des difficultés d'ordre politique dans la justice et l'équité. Elle doit être féconde, elle doit être, voudrions-nous dire, une prodigieuse source de paix, entre les hommes attachés par tant de liens à une terre sacrée pour tous et plus que toute autre digne d'être préservée des haines, de la calamité et des destructions de la guerre. Pour la réconciliation des esprits et pour la préservation des lieux saints aujourd'hui nous prions."

Le Pape stigmatise l'indécence de la mode vestimentaire

CASTELGANDOLFO - Après avoir récité l'angélus avec les fidèles à Castelgandolfo, le Pape a dans un sermon stigmatisé la "tendance à la pornographie et à l'indécence" que l'on enregistre actuellement dans la société.

Il a notamment dénoncé "l'indécence de la mode vestimentaire, l'impudence et la pornographie des illustrations d'une certaine presse et d'une certaine publicité et le caractère exhibitionniste de nombreux spectacles" qui tendent, selon le Saint-Père, à "exciter intentionnellement les basses passions et à profaner la vie sous ses aspects les plus sacrés".

Tout cela, a dit le Pape, met dans les coeurs "d'immondes fantaisies et des pensées honteuses qui entraînent parfois à des délits monstrueux". Il est douloureux d'observer cette auto-dégradation de l'homme" et "alors que la société s'occupe tant de la santé physique, il y a une excessive tolérance au regard de la santé morale des individus" a ajouté Paul VI.

Il a conclu en soulignant qu'il irait prier au sanctuaire de Sainte-Maria Goretti à Nettuno afin d'honorer "l'innocence de la vertu".

A ce dernier endroit, à soixante kilomètres au sud de Rome, au bord de la mer, le Pape citant l'exemple de la sainte a souligné la nécessité et l'urgence de défendre la pureté et l'innocence contre les attaques de l'immoralité qui se répand de plus en plus. Plusieurs milliers de fidèles assistaient à la messe, rassemblés dans l'église et sur la place donnant sur le bord de la mer.



Les autorités américaines ont décidé de mettre fin à l'entrée illégale dans leur pays de drogues et, surtout, de marijuana provenant du Mexique. Elles ont donc commencé à fouiller systématiquement toutes les automobiles traversant les frontières, ce qui a occasionné des embouteillages monstres, particulièrement au poste-frontière de San Ysidro (près de San Diego en Californie) où la lignée de véhicules a quelquefois atteint six milles de long, jusqu'à Tijuana.

Communistes toujours excommuniés?

ROME - Les décrets du Saint-Office, publiés en juillet 1949 et portant excommunication des communistes, sont encore pleinement en vigueur. Telle est l'opinion exprimée, dans une interview à la revue traditionnaliste catholique Relazioni, par le cardinal Alfredo Attaviani, préfet émérite de la Congrégation pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office).

"Les décrets du Saint-Office de 1949 et de 1959, déclare le cardinal, sont encore pleinement en vigueur. On ne comprend pas pourquoi ces dispositions ne sont pas suffisamment mises en évidence par le clergé et par les catholiques actifs. On favorise ainsi la tactique des catholiques du bénitier, c'est-à-dire de ceux qui voudraient instaurer le dialogue pour aboutir à la collusion avec les ennemis de la foi et de la paix chrétienne."

Le prélat poursuit en disant: "Ce qu'il faut ce n'est pas le dialogue mais l'exposition de la vérité contre les erreurs et les horreurs du communisme, en démontrant que celui-ci est intrinsèquement pervers comme l'a qualifié pour toujours Pie XII".

Traitant des "catholiques de gauche", le cardinal Ottaviani déclare: "Malheureusement, ces catholiques de gauche, spécialement ceux que l'on appelle de base, semblent anxieux de sauter le fossé pour passer de l'autre côté de la tranchée. Ils usurpent le langage des communistes. Ils se soucient continuellement d'entraver le travail des masses organisées dans les rangs des mouvements catholiques, dans la tentative de les entraîner dans la lutte de classe".

LE PAPIER -

Jusqu'en 1867, on fabriquait le papier au Canada à partir de chiffons. Ce matériel étant devenu trop cher on s'est tourné vers le bois.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue —
9h.00 — 10h.30 — 12h.00

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue —
6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue —
9h.30 — 11h.00

SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue
9h.00 — 10h.30 — 12h.00

L'appareil EVR sera à la TV ce que le tourne-disque est à la radio

La fille du leader néo-démocrate Tommy Douglas a été arrêtée à Los Angeles et accusée d'avoir obtenu des grenades pour le compte du mouvement des Black Panthers. M. Douglas s'est immédiatement rendu rencontrer Mme Sutherland, 35 ans, que l'on a libérée sous cautionnement et dont le procès commencera dans quelques semaines.



En 1932, Frank Sawyer fut condamné pour vol de banque. 37 ans plus tard, alors qu'il a maintenant atteint 70 ans, ont vient de le libérer parce que l'ancien "ennemi public no 1" des Etats-Unis, Alvin Karpis, a admis être l'auteur du vol pour lequel on avait condamné Sawyer. Mais ce dernier a déclaré aux journalistes qu'il avait effectivement commis plusieurs vols de banque sans se faire "pincer" et qu'en conséquence, il ne fallait pas trop s'apitoyer sur son sort.

D'ici quatre ou cinq ans, il se pourrait fort bien que notre modeste téléviseur devienne pour vous et moi autre chose qu'un modeste téléviseur et nous serve à voir et entrendre les événements artistiques ou d'actualité de notre choix tout comme l'honnête électrophone nous permet d'écouter le disque de notre choix.

Le nouveau système, appelé "electronic video recording" (EVR), a été mis au point par la Columbia Broadcasting System (CBS) qui a donné à la compagnie Motorola les contrats de fabrication des appareils EVR grâce auxquels on pourra dès juillet 1970 écouter les cassettes filmées exclusivement par la CBS ou ses exécutants.

Cette cassette est un film de 750 pieds comprenant 180,000 images et dont la durée est de 25 minutes sur chacune des deux voiex audio-visuelles donc d'une durée totale de 50 minutes.

Au début, c'est-à-dire l'an prochain, le système sera surtout utilisé par des institutions: universités, hôpitaux, industries dans un but éducatif. Les cassettes offriront des cours aux infirmières, des exercices thérapeutiques destinés aux malades, des programmes de divertissement, des cours de finance ou de mise en marché qui pourront être reproduits en circuit fermé ou sur un nombre indéfini de téléviseurs pourvu que, ces téléviseurs soient reliés ensemble par les antennes.

En effet, l'appareil EVR se relie au téléviseur par les fils de l'antenne et on peut relier ainsi autant de téléviseurs que l'on désire à un seul appareil EVR.

Cet appareil très versatile (on peut arrêter l'image, changer d'image manuellement, avancer, reculer, changer de voie audio-visuelle, etc.,) coûtera près de $1,000 au Canada et les cassettes de la CBS coûteront environ $30. chacune. La CBS pourra aussi faire des cassettes sur commande et elle le fera au Canada par l'entremise de la compagnie de films Bellevue Photo qui a des studios à Montréal, Toronto et Vancouver.

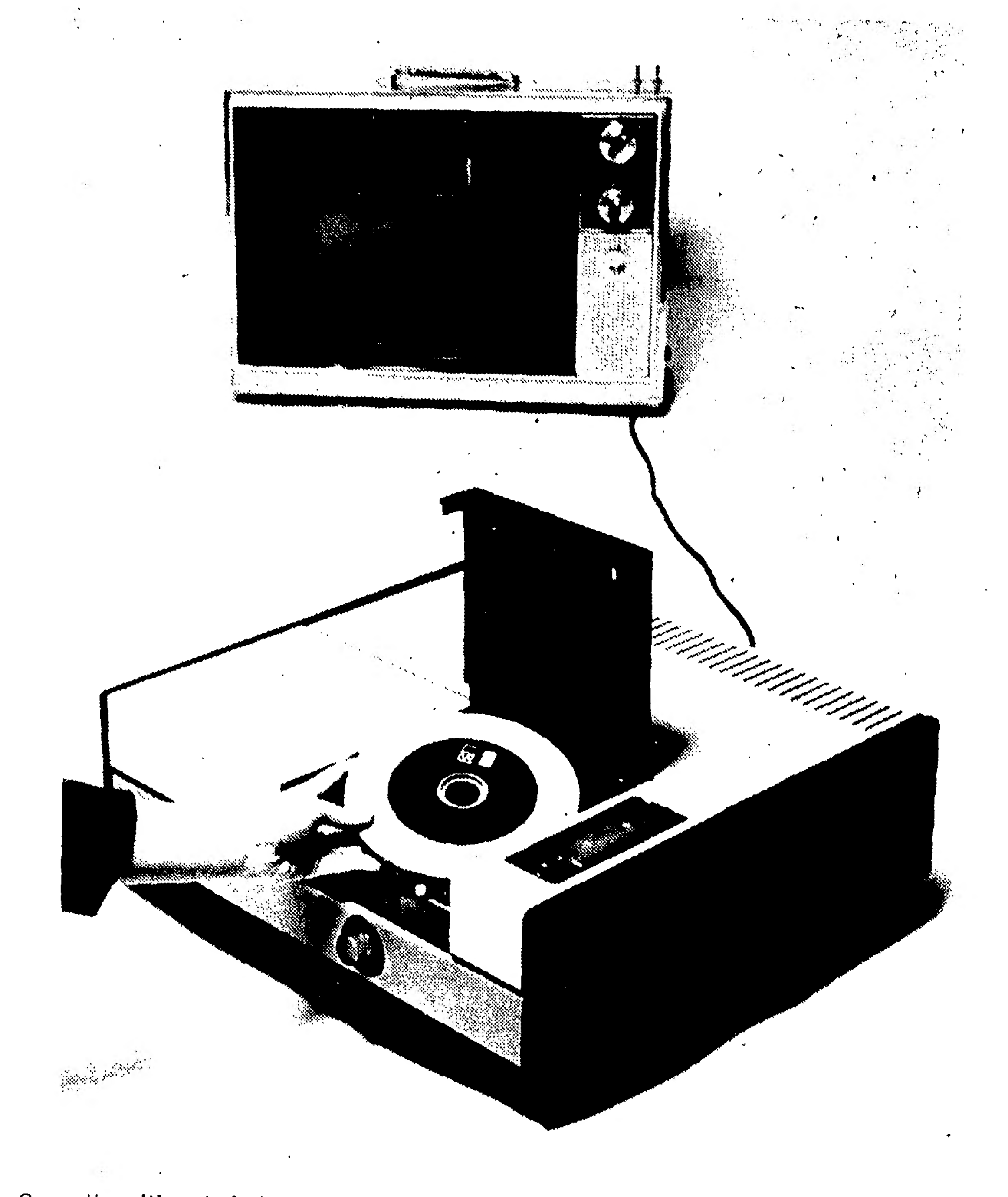
Les dirigeants de ces diverses firmes et notamment ceux de la CBS et de Motorola ont donné à Montréal une démonstration de leur nouveau système. D'après eux, il faudra attendre quatre ou cinq ans avant que le EVR soit chose courante dans nos foyers. A cette époque, estiments-ils, on pourra acheter dans n'importe quel magasin de disques les cassettes qui auront été faites sur tous les sujets: la cassette Apollo-11 qui nous fera revivre le premier voyage à la lune, la cassette Vietnam qui nous fera voir les films d'actualités tournés durant la guerre au Vietnam, la cassette Johnny Halliday, la cassette Beatles, etc., etc.

Il suffit de placer le sélecteur de canaux de votre téléviseur à un canal qui n'est pas utilisé dans votre région, puis vous inserrez la cassette dans l'appareil EVR, qui ressemble un peu à un magnétophone, et vous écoutez et regardez votre cassette. On prévoit que des cinémathèques ou "vidéothèques" seront mises sur pied et le public pourra aller choisir la cassette désirée, classée d'après les sujets. Chacun pourra monter chez lui sa propre petite "vidéothèque" qui pourrait fort bien envoyer incontinent au sous-sol la bibliothèque de nos pères et la nôtre.

La CBS ou ses exécutants peuvent faire le film EVR à partir de n'importe quel film ordinaire de 35 mm ou de 16 mm ou encore à partir d'un ruban magnétoscopique de télévision.

Quant à la qualité de l'image elle est excellente et parfois même meilleure que celle que l'on reçoit des stations émettrices.

Peut-être que le jour n'est pas loin où l'appareil EVR pourra, en plus de reproduire les images des cassettes via le téléviseur, enregistrer les émissions de télévision et les reproduire pour qui aura "manqué" ses nouvelles télévisées, son téléroman ou sa partie de baseball...



On voit qu'il est facile de mettre en position la cassette EVR. L'appareil EVR est facilement attaché par un simple fil à n'importe quel poste de télévision ordinaire.

Nouvelle édition du Petit Larousse

PARIS - Dans la nouvelle édition qu'il publie comme chaque année, le Petit Larousse illustré fait une grande place au "franglais".

On y trouve notamment les mots alcootest, bus (abréviation d'autobus), campus (dans son sens de terrain universitaire).

On y trouve aussi des mots évoquant les techniques nouvelles: aéroglisseur, déodorant et tartan (matériau pour piste d'athlétisme). En effet, le Petit Larousse ne préjuge pas de la "francité" des termes qu'il recueille, il en constate seulement l'usage.

La fabrication du Petit Larousse exige quatre mois avant la parution, c'est pourquoi M. Pompidou y figure en qualité d'homme politique et non pas de président de la République et que M. Couve de Murville y est qualifié de premier ministre.

Sur le plan des personnalités étrangères, on y trouve notamment l'entrée dans ses colonnes de M. Nixon, comme président des Etats-Unis, Herbert Marcuse, comme philosophe gauchiste et de M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec.

A notre connaissance, le seul Franco-albertain qui figure dans les pages du Petit Larousse est M. Georges Bugnet de Legal.

PICARDVILLE

Félicitations aux heureux parents suivants:

M. et Mme Rémi Lambert qui ont eu une fille, Lauri Ann, née le 22 septembre. Parrain et marraine, Edmond et Dorice Hudec.

M. et Mme Normand St-Louis qui ont aussi eu une fille, Lucie Paula, née le 17 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Marsolais.

M. et Mme Denis Provost, une fille également née le 27 août et baptisée Suzanne Marie le 3 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Montpetit.

*****

Récents visiteurs dans la paroisse: M. et Mme Maurice Nadeau d'Edmonton, M. et Mme Maurice St-Louis de Redwater, M. et Mme Roland St-Louis de Golden, C.-B., M. et Mme Lucien Cloutier et leur famille et Mme R. Montpetit d'Edmonton.

*****

Notre Club des Jeunes a tenu sa première assemblée de l'année à la Salle paroissiale le 17 septembre dernier; une trentaine de jeunes étaient présents. Il y eut élection dont voici les résultats: Matt Meinszenger, président, Connie Pipke, vice-présidente, Linda Smith secrétaire et Sandra Glebe, trésorière. Dorice Paquette et John McLaughlin seront responsables du Comité d'activités sociales.

*****

Mme Cécile Dufault partait pour Regina samedi dernier, se rendant au chevet de son frère, M. Philippe Mondor, gravement malade. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Nous voulons aussi souhaiter la bienvenue à Mme C. Dufault qui, récemment, entrait dans notre paroisse comme ménagère de notre nouveau curé, M. l'abbé Bussière.

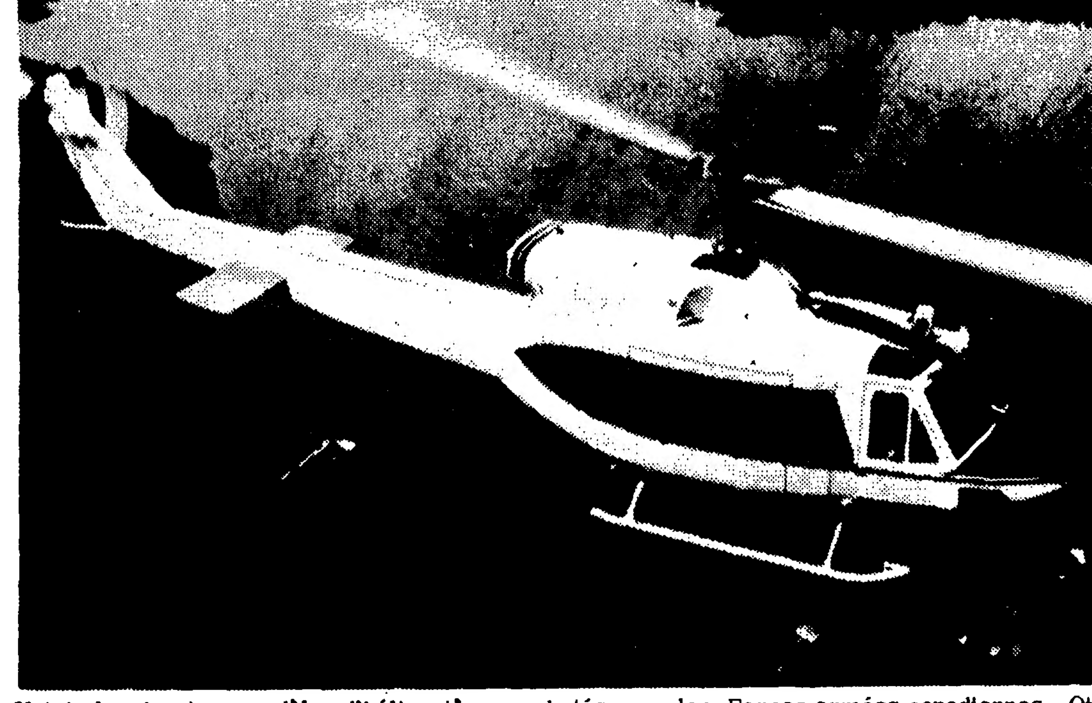
*****

Récemment, M. et Mme J. W. Watt d'Edmonton venaient faire une visite à Picardville. Née Madeleine Loiselle, Mme Watt, a habité notre localité durant sa jeunesse, avant de déménager à Edmonton puis à Vancouver où elle enseignait. Elle est maintenant de retour à Edmonton en compagnie de sa petite famille. Incidemment, elle a trouvé que notre église paroissiale était beaucoup plus belle maintenant qu'elle ne l'était autrefois.

2e rencontre nationale du Mouvement des Femmes chrétiennes

Le Mouvement des Femmes Chrétiennes, toujours soucieux de se tenir à l'avant-garde de son "rajeunissement", vient de tenir à Sillery, près de Québec, trois journées d'étude pour mieux préciser ses objectifs et mettre en place les meilleurs moyens de les réaliser. C'est la deuxième session du genre que tient le Mouvement en moins d'un an, sous la direction d'un animateur professionnel, M. Martin Béliveau de Montréal.

Cette session groupait les exécutifs diocésains du Mouvement appartenant à dix-huit diocèses, 3 des Maritimes, un de l'Ouest - celui de St-Paul qui était représenté par M. l'abbé G. Primeau, aumônier diocésain et Mme Thérèse Dallaire, responsable diocésaine - deux de l'Ontario et les autres du Québec.



Voici le dernier modèle d'hélicoptères achetés par les Forces armées canadiennes. Ottawa a décidé d'acheter 50 de ces appareils au coût de $50 millions, ce qui démontre le souci qu'ont les autorités de rendre encore plus mobiles nos unités canadiennes.

Réunion annuelle du "Conseil de l'Enseignement du français" de Colombie

Le 23 septembre dernier, avait lieu à l'école Notre-Dame-de-Lourdes, Maillardville, la première réunion annuelle des membres du Conseil de l'Enseignement du français.

Etaient présents à cette réunion, le président de l'exécutif de la Fédération Canadienne française, M. Coulombe, le secrétaire, M. Roméo Paquette et l'aumônier, M. l'abbé N. Therrien. De plus, vingt instituteurs de langue française de nos écoles Saint-Sacrement de Vancouver, Notre-Dame-de-Fatima et Notre-Dame-de-Lourdes de Maillardville, assistaient à la réunion.

Les nouveaux membres de l'Exécutif du Conseil de l'Enseignement du français sont:

Sr Suzanne LeBlanc, présidente;

Sr Thérèse Michaud, vice-présidente;

Sr Rolande Fortier, secrétaire;

Mlle Alice Martineau, conseillère;

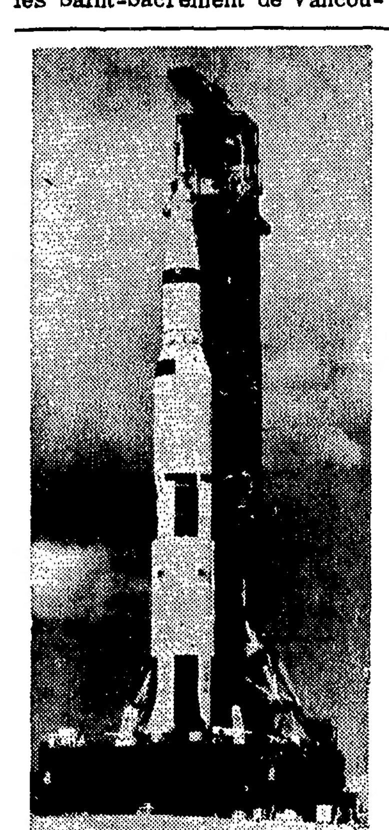
Sr Jeanne Ledoux, conseillère.

L'élection faite, ont été présentés les voeux et propositions, se résumant à peu près comme suit: une collaboration plus grande des parents pour faire avancer leurs enfants en français, (ceux des classes secondaires) à un rythme qui leur convient; faire des recherches en technique audio-visuelle pour l'enseignement du français.

Le R. Père Meek, curé de la paroisse Saint-Sacrement clôtura la rencontre par la prière.

C'est avec un grand espoir de survie que tout le Conseil de l'Enseignement du français réuni en ce 23 septembre, a ajourné jusqu'à la rencontre des 11 et 12 octobre prochain au Foyer Maillard, pour le Congrès annuel de la Fédération Canadienne française de la Colombie.

Suzanne Baron, c.s.c.



Les préparatifs pour la prochaine mission Apollo vont bon train. Déjà la fusée Saturne 5 de 363 pieds est en place sur la rampe de lancement et sert à plusieurs répétitions. Le lancement des trois prochains "lunautes" américains est prévu pour le 14 novembre.

FERMES

Malgré l'âge de l'espace, l'agriculture demeure la plus importante industrie américaine. Quelque 6,000,000 de personnes y sont employées.

Dawson Creek

Le 14 septembre dernier, nous avons eu un souper "pot-luck", suivi de l'assemblée générale du Club Les Amis et de l'élection d'un nouvel exécutif pour la prochaine année. Une quarantaine de membres étaient présents. Les élus ont été: M. Henry Huet, président; M. Marcel L'Heureux, vice-président; Mme Alice Maisonneuve, secrétaire-trésorière; M. Randy Benoiton, secrétaire et Mmes Simone Limoges et Germaine Pinard ainsi que M. Joe Bouchard, conseillers. A tous, nos meilleurs voeux de succès.

*****

Le 29 septembre, le nouveau Comité se réunit pour la première fois à la résidence de M. Huet. Il fut alors question des activités pour la prochaine année: souper de famille suivi d'une danse pour les jeunes tout particulièrement; un tournoi de cartes; une soirée de danse mensuelle pour les membres et leurs amis; et encore cette année, il y aura "Cabane à Sucre" à la suite du grand succès remporté l'an dernier.

*****

Nous espérons bien avoir quelques visiteurs à toutes ces manifestations car tous sont cordialement invités et bienvenus, et il nous fera toujours plaisir de les rencontrer.

BEAUMONT

Nos plus sincères sympathies aux membres des familles Royer et Bilodeau à la suite du décès de M. André Royer survenu récemment. Paroissien de Beaumont durant plusieurs années, connu et aimé de tous, il nous avait quittés il y a déjà un certain temps en compagnie de sa famille de huit enfants. C'est avec beaucoup de regret que nous avons appris son décès.

*****

A leur assemblée annuelle du 29 septembre dernier, les Dames de Ste-Anne ont élu leur nouvel Exécutif qui se compose maintenant de Mmes Roger Gobeil, présidente; Marcel Magnan, vice-présidente; Philippe Goudreau, secrétaire; Lucien Goudreau, trésorière. Les conseillères sont Mmes Eugène Bérubé, Wilfrid Goudreau, Karl Johansson, Marcel LeBlanc, André Magnan et Henri Rivard.

A cette occasion, les Dames ont décidé d'avoir leur Souper annuel "Pot-Luck" le dimanche 2 novembre, de 5h.30 à 8h.00 p.m. Il y en aura pour tous les goûts (dinde, boudin, tourtière, etc.). Le Souper sera suivi d'une soirée qui promet d'être des plus intéressante et au cours de laquelle on tirera au sort $50.00 en prix de présence. On peut se procurer des billets dès maintenant en s'adressant aux dames suivantes: Mme Roger Gobeil (399-8095), Mme Lucien Goudreau (399-8152), Mme Wilfrid Goudreau (399-8158), Mme André Magnan (399-8101) et Mme Marcel Magnan (399-8342). Le nombre des billets est limité à 350.

*****

M. et Mme Gérard Goudreau sont les heureux parents d'une fille, Mariette, Louise, dont les parrain et marraine sont M. et Mme Jérôme Tameling. M. et Mme Roland Beaudoin sont, eux, les heureux parents d'un fils, Daniel, Roland. Parrain et marraine: M. et Mme Denis Hérard. Félicitations à tous.

Mme Sophie Magnan est présentement hospitalisée et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Nous regrettons l'oubli que nous avons fait récemment de Mlle Pauline Maisonneuve qui a reçu une bourse à l'école de Leduc. Pauline y poursuivra ses études. Félicitations et meilleurs voeux.

Encore une visite agréable pour Mme Charbonneau; cette fois il s'agit de sa soeur, Mme Paquin de Regina, Sask., ainsi que de Mlle Paquin.

N'oubliez pas le Bal de l'Epluchette, samedi 18 octobre

Nouveau tollé contre Kierans à propos des tarifs postaux

Le ministre des Communications, M. Eric Kierans, n'a pas fini d'entendre parler de l'augmentation des tarifs postaux qu'il a décrétée l'an dernier. Il aura à faire face au cours du mois de novembre à un nouvel assaut d'envergure.

Une conférence réunissant des organismes sans but lucratif aura en effet lieu à Ottawa, les 12 et 13 novembre dans le but d'essayer de persuader le Parlement de réduire la majoration des tarifs postaux dont souffrent leurs périodiques respectifs.

Le projet de la conférence a été rendu public, par le "Comité des justes tarifs postaux", formé de 14 organismes canadiens sans but lucratif et présidé par M. William Dodge d'Ottawa, secretaire-trésorier du Congrès du Travail du Canada, qui est l'un des organismes fondateurs.

Annonçant que le comité a l'intention d'inviter des centaines d'organismes à envoyer leurs délégués à Ottawa pour "se faire entendre", M. Dodge a déclaré "L'effet de la majoration des tarifs postaux est d'étouffer effectivement les communications libres dans une société démocratique, en forçant les périodiques, publiés par les organismes sans but lucratif, à plier bagage par suite de l'augmentation énorme de leurs frais d'exploitation".

"Afin de rectifier cette injustice, a-t-il dit, nous voulons demander soit une modification à la Loi sur les Postes, accordant aux périodiques des organismes sans but lucratif les privilèges de deuxième classe, soit des modifications aux règlements postaux accordant au ministre des Postes le pouvoir discrétionnaire, en vertu du paragraphe 12 de la loi de conférer aux périodiques en question les privilèges d'affranchissement de deuxième classe".

M. Dodge a révélé par ailleurs que le comité a envoyé, des convocations aux organismes professionnels, religieux, sociaux, syndicaux et autres, les invitant à participer à la Conférence.

Il a ajouté que les participants à la Conférence visiteront les députés fédéraux pour leur expliquer les problèmes qu'a causés l'augmentation des tarifs postaux.

M. Dodge a rappelé qu'à la suite des amendements à la Loi sur les Postes, mis en vigueur par M. Kierans, l'an dernier, environ 3,000 périodiques, publiés par des associations fraternelles et professionnelles, des syndicats, des caisses de crédit, des coopératives et des organismes religieux, se sont vu retirer le privilège d'affranchissement de deuxième classe. Leurs frais d'affranchissement selon lui s'en sont ressentis, grimpant dans certains cas, de 3,000 pour cent. Plusieurs périodiques ont dû cesser de publier ou ont dû réduire considérablement leur fréquence de parution.

MINI-POPULATION

Des 24,000 personnes qui habitent en permanence dans la principauté de Monaco, seulement 2,500 sont citoyens de la principauté.



TRIBUNE LIBRE

Lettre ouverte aux parents canadiens

Votre enfant doit-il prendre part à la campagne UNICEF le soir de l'Hallowe'en?

L'enfant par nature est curieux. Il pose sans cesse des questions. Les choses qui l'entourent et les faits dont il est témoin dans son jeune âge s'impriment dans sa mémoire et l'adolescent qu'il deviendra un jour portera la marque de l'éducation reçue au cours de son enfance.

Les programmes actuels d'éducation s'efforcent d'apprendre aux petits le respect de leurs voisins, de leurs amis. Il est convenu d'enseigner aux jeunes à comprendre que si parfois les religions et la couleur de la peu diffèrent les âmes sont semblables. Nous tentons ainsi avec fierté de créer en Amérique du Nord un climat de tolérance et de liberté où nos enfants peuvent s'épanouir en toute sécurité.

Pouvons-nous cependant ignorer pour autant le reste du monde? Pouvons-nous rester insensibles aux souffrances des millions d'enfants des pays en voie de développement?

Nous pouvons, nous devons, nous intéresser aux autres pays. Les agences des Nations-Unies et l'UNICEF en particulier se soucient d'offrir aux nations en émergence l'aide qui leur permettra de prendre place à part entière sur la carte du monde.

C'est pourquoi vous laisserez votre enfant participer à la campagne UNICEF, le soir de l'Hallowe'en. Et vous lui expliquerez pourquoi il y prend part. Car si tout jeune il comprend qu'il fait partie intégrante de notre société, il pourra à l'âge d'homme, sans effort, en faire un monde meilleur.

Votre Comité provincial UNICEF

*****

Discrimination?

M. le Rédacteur,

Samedi le 27 septembre, nous lisions dans "The Edmonton Journal" que le groupe de 90 cyclistes de M. Claude Dubé avait été arrêté pour "vente de billets". Je découvre dans le geste de la soit-disant "Kill-Joy" qui a porté plainte une touche de discrimination. Mais si elle avait rencontré le groupe.. elle aurait découvert que les 50 Québécoises pouvaient dialoguer avec les 40 autres qui étaient Anglophones. Cette personne a réellement contribué à réduire la réputation du "western hospitality" que possède l'Alberta.

Et les billets? On vient nous les vendre à notre porte pratiquement toutes les semaines. Ils sont généralement au profit de "Thés", pour le "Home & School", le "Community Centre", etc., etc. Et que dire des millions qui se dépensent aux courses et dans les Bingos?

Et là, parce que cette entreprise qui n'est pas toute rose en somme, sentait le besoin de combler son budget par la vente de billets, on en fait rapport à la police! C'est là une autre forme de détruire l'esprit canadien qui devrait exister d'un bout à l'autre du pays.

Très déçue.

*****

"Gordon, vous me fatiguez aussi!"

M. le Rédacteur,

Je vous fais parvenir l'extrait d'une lettre à l'éditeur de l'Edmonton Journal - envoyée il y a plus de deux semaines mais qui n'a pas encore été publiée. J'y fais allusion à un article paru dans "The Week-End Magazine" du 20 septembre dernier, écrit par M. Gordon Sinclair et portant le titre "The 40 Things that bother me".

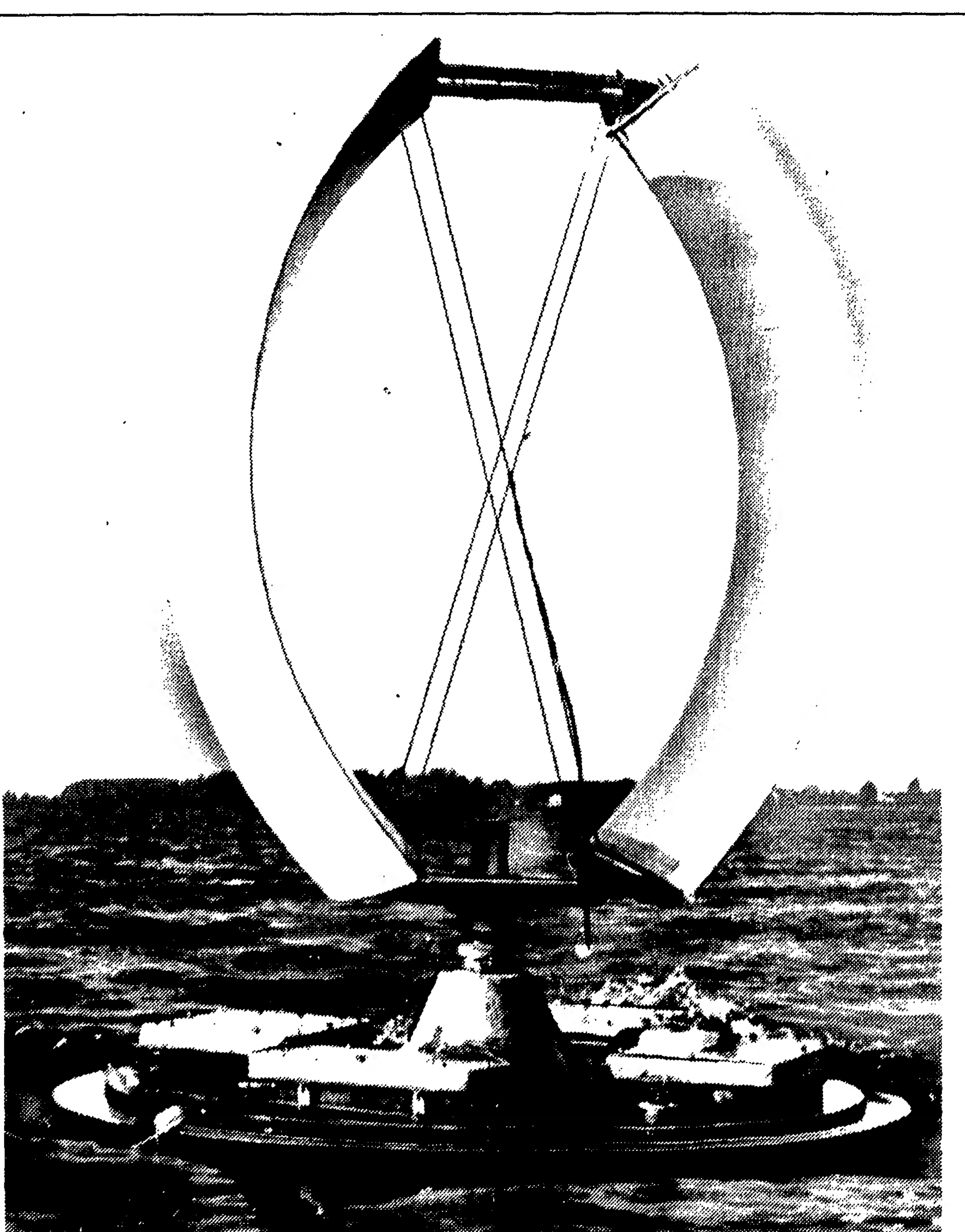
Ce qui me fatigue, moi, est de savoir ce qu'il fait avec ses $875,000, car il semble détester toutes les oeuvres de charité, quelles qu'elles soient. Chose certaine, il ne pourra certainement pas emporter cet argent en terre avec lui! En ce qui touche le problème des conditions de vie en Inde, pourquoi ne pas blâmer les gouvernements, passé et présent, la bigamie ou la polygamie, l'amour libre, les boissons alcooliques, les drogues, etc., plutôt que de blâmer Dieu?

Les conditions de vie dans les pays sous-développés ou en voie de développement sont, et toujours, le résultat de l'action ou de l'inaction des hommes - non de Dieu.

Quand je pense à M. Sinclair, je ne peux m'empêcher de penser aussi à l'histoire de saint Paul. Mais lui, quand il descendra de son cheval, peut-être sera-t-il trop tard pour entendre LA Voix.

Et comme M. Sinclair dit haïr les lettres anonymes, je veux bien l'obliger en signant,

Annette Doré.



La technologie n'a pas fini de nous en faire voir... voici la dernière nouveauté dans le domaine du transport maritime: un bateau à voiles rond, sans équipage, capable de naviguer toute une année durant. C'est une nouvelle invention de RCA, destinée aux recherches océanographiques et autres missions semblables. L'appareil a été baptisé SKAMP - pour Station Keeping and Mobile Platform.

DONNEZ DE VOTRE SANG

AVIS D'INTENTION DE DEMANDE POUR CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA.

Avis est par les présentes donné que je, GEORGE ILKUF, également connu sous le nom de GEORGE ELKUF, domicilié à EDMONTON, dans la province de l'Alberta et présentement employé comme CONTREMAITRE, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire provincial, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour les changements de nom suivants:

1. Pour le changement de mon nom en GEORGE ELKUF;
2. Pour le changement de nom de mon épouse de SOPHIA ILKUF en SOPHIA ELKUF;
3. Pour les changements de noms de mes enfants de LASSIA ILKUF en LAURIE LASHA ELKUF; de OREASIA SOPHIE ILKUF en FRANCES ORYSIA ELKUF; de MYRON GEORGE ILKUF en MYRON GEORGE ELKUF.

GEORGE ILKUF,
également connu comme
GEORGE ELKUF.

Pour les jeunes: un magazine à leur image

A l'heure où l'Education s'enracine plus profondément dans la vie de toute une société, à l'heure où les jeunes se sentent obligés de s'y engager sérieusement, deux conclusions s'imposent: il nous faut inventer des outils précis d'information pour mieux orienter les jeunes dans la préparation de leur avenir; il nous faut aussi inventer des hommes qui puissent utiliser intelligemment ces outils en disposant la jeunesse à les accueillir favorablement.

C'est dans cet esprit qu'est née en 1966 la revue VIE ET CARRIERE; au moment où s'engageait au Québec l'importante réforme de l'Education avec les choix multiples qu'elle entraînait pour les étudiants à différents niveaux, la responsabilité de l'Orientation scolaire et professionnelle prenait une place de premier plan; deux besoins se firent alors sentir: d'une part, on ne disposait pas encore au Québec du nombre d'Orienteurs que les besoins du moment exigeaient; d'autre part, les quelques conseillers d'Orientation existants, débordés et réduits très souvent à des fonctions d'administrateurs, ne disposaient pas d'outils ou d'instruments capables de les aider à rejoindre les étudiants dans le but de les mieux informer.

Conçue et réalisée à cette époque par les gens qui vivaient le drame de l'Orientation, la revue VIE ET CARRIERE prit alors l'allure d'un merveilleux outil qui apportait au Conseiller un grand nombre d'informations précises sur les carrières susceptibles d'intéresser les jeunes. Il est donc normal qu'un tel service ait reçu un appui considérable de la part des Commissions scolaires depuis quatre ans: parvenue aujourd'hui à un tirage de près de 40,000 exemplaires, rejoignant environ 200,000 lecteurs, la revue VIE ET CARRIERE occupe, dans les institutions secondaires, la place qui devait finalement lui revenir.

Fruit du travail bénévole et désintéressé d'un grand nombre de Conseillers d'Orientation, VIE ET CARRIERE traverse, maintenant, une période de réorientation; confondu très souvent dans la vague de l'audio-visuel, l'imprimé se voit obligé de plus en plus de repenser son contenu et ses formes de présentation pour être en mesure d'accrocher une clientèle de plus en plus difficile à retenir; c'est en acceptant de s'engager dans cette voie du renouveau que VIE ET CARRIERE se propose de devenir le magazine des jeunes du Québec tout en demeurant un excellent instrument pédagogique au service des Conseillers d'Orientation et des professeurs d'information scolaire et professionnelle.

Pratiquement, ce renouveau supposera la modification du contenu de VIE ET CARRIERE et de sa présentation: c'est à cette tâche que se sont voués, depuis trois mois, deux diplômés de Science Politique de l'Université Laval, Jean-François Bertrand et Jean-Pierre Nadeau.

Que disent, que pensent, que font les jeunes de 12 à 18 ans? C'est le triptyque de questions qui a poussé les rédacteurs du magazine à organiser, dans plusieurs villes du Québec, des rencontres avec les jeunes.

Le magazine VIE ET CARRIERE a compris qu'il ne pourrait réussir à intéresser ses lecteurs que s'il se situait au diapason de ceux qu'il veut servir. C'est dans cet esprit, qu'aux quatre coins du Québec, des jeunes on pu vivre une expérience unique dans les annales du journalisme au Québec.

MM. Jean-François Bertrand et Jean-Pierre Nadeau, à l'aide de questionnaires et de matériel visuel, ont recueilli des données essentielles sur les aspirations et les centres d'intérêts de la jeunesse québécoise. Les jeunes se sont exprimés sur tous les domaines qui animent leur vie quotidienne, que ce soit leur famille, leur vie scolaire, leurs loisirs ou leurs problèmes humains.

Ceux-ci, dans une autre phase, ont critiqué les dernières publications de VIE ET CARRIERE, et de là, se sont définis un magazine à leur image.

Ce magazine des jeunes entend être également pour eux un élément de participation en se faisant l'écho de leurs réalisations scolaires, de leurs activités sportives, sociales et culturelles.



Son plongeon lui a valu la croix.. Le jeune Gus Golia est tout souriant après avoir retrouvé dans le lac Ontario la croix que venait d'y lancer l'évêque Theodosios. Cette pêche à la croix est l'un des principaux événements du Festival de la Ste-Croix, organisé chaque année par l'Eglise Grecque Orthodoxe de Toronto.

La Chambre de Commerce

Supprimer le droit de grève dans la fonction publique

OTTAWA – La Chambre de commerce du Canada demande que soit abrogé le droit de grève des employés de l'Etat et propose au gouvernement fédéral d'accroître son rôle dans les négociations collectives.

Ces propositions de la Chambre de commerce sont contenues dans un mémoire qu'elle a remis au ministre du travail, M. Bryce Mackasey. Ce mémoire se présente comme la position de la Chambre à l'égard du rapport, publié plus tôt cette année, d'un groupe spécial de travail présidé par le doyen H.D. Woods, de l'université McGill, sur les relations de travail. Le ministre du travail avait demandé à des groupes intéressés de soumettre leurs commentaires sur le rapport du groupe de travail Woods.

"En raison de la situation monopolisante des services gouvernementaux, de l'absence de pressions du marché et des coûts impérieux, ainsi que de la réaction imprévisible de l'employeur qui peut tout aussi bien fermer ses portes que poursuivre son exploitation en temps de grève, la Chambre maintient que les grèves contre l'Etat devraient être interdites", déclare le mémoire.

Celui-ci critique à ce sujet le rapport Woods qui suggérait que soit maintenu le droit de grève des employés de l'Etat.

Le mémoire s'en prend aussi à une suggestion du rapport Woods qui proposait de fixer un délai aux efforts de conciliation du ministère du travail dans la poursuite de négociations collectives. "Une telle suggestion, déclare le mémoire, vise à priver le ministère de tout contrôle sur la durée d'une grève ou d'un lock-out". D'autre part, ajoute le mémoire, le rapport Woods proposait d'abolir les comités de conciliations.

"Au lieu de restreindre l'arbitraire du ministre du travail et de son ministère, dit-on à ce propos, la Chambre de commerce préconise plus de souplesse et de discrétion à l'intérieur des cadres de la force publique afin de convenir, dans l'intérêt public, à toutes les exigences de médiation requises par le conflit."

"La Chambre est également en faveur du maintien d'un comité de conciliation tripartite; laissant au ministère la discrétion de le dissoudre à un moment approprié."

La Chambre de commerce d'autre part condamne le groupe de travail Woods sur sa recommandation voulant que soit reconnu aux syndicats le pouvoir de négocier et de faire la grève durant la durée d'une convention collective de travail quand il y a conflit sur des questions de changements technologiques ou industriels.

"La Chambre soutient que l'absence du droit de grève légal pendant la durée d'une convention devrait être maintenu, étant donné que c'est là un des principaux avantages que l'industrie et le public ont acquis par la négociation de la convention collective."

Le mémoire de 8,000 mots de la Chambre de commerce a été préparé au cours d'une réunion du conseil d'administration national de la Chambre, qui a eu lieu à Halifax à la fin de septembre.

Le crédit est bon mais il faut en user sagement

Chaque fois que vous contractez une dette, vous dépensez automatiquement une partie de vos revenus futurs; il vous restera donc moins d'argent pour vivre et pour épargner. Voici quelques conseils pratiques pour user sagement du crédit et ne pas sombrer dans les dettes.

Comment savoir qu'on est trop endetté? Parmi les nombreux symptômes d'endettement immodéré, en voici quatre qui sont les plus faciles à discerner: 1. Les remboursements absorbent 20% ou davantage de votre revenu net (salaire après déductions, etc.). 2. Vous avez "délayé" votre endettement en empruntant pour des périodes de plus en plus longues. 3. Vos dettes font boule de neige parce que vous en contractez de nouvelles avant d'avoir remboursé les anciennes. 4. Vous devez constamment de l'argent à la banque ou à une société de prêts.

Pour savoir ce qu'on peut dépenser pour les nécessités quotidiennes, il suffit d'un peu d'expérience. Mais pour établir un budget comprenant un certain endettement, il faut calculer plus serré. Il faut prendre la précaution de conserver une marge de sécurité afin de pouvoir faire les versements sans trop de difficulté. Une des règles de sécurité est de ne jamais devoir, à aucun moment, une somme supérieure à celle que l'on est capable de rembourser en 12 mois au rythme actuel des versements effectués.

Supposons, par exemple, que vous devez $3.000 et que vous remboursez cette somme à raison de $100 par mois pendant 30 mois. Pour vous libérer en 12 mois, il vous faudrait rembourser $250 par mois. Si vous n'êtes pas capable de décaisser $250 par mois, c'est que vos moyens ne vous permettent pas d'avoir $3,000. de dettes. Font exception à cette règle les emprunts contractés pour l'achat ou la modernisation d'une maison ou pour payer les études supérieures de vos enfants.

Mais il ne suffit pas de connaître vos limites d'endettement. Encore faut-il savoir emprunter. La prudence commande de prélever la plus grande partie des achats sur les revenus réguliers ou sur les économies, et de n'emprunter qu'exceptionnellement et pour un usage qui en vaille la peine.

Si vous voulez tirer le meilleur parti de vos possibilités de crédit, observez les quelques règles suivantes. N'empruntez que si vous ne pouvez pas faire autrement. Avant d'acheter à tempérament, utilisez tout le crédit gratuit dont vous pouvez disposer, notamment le délai de paiement de 30 jours. Ne contractez pas d'engagements à long terme portant sur de petites sommes ou destinés à vous procurer un agrément fugitif. Par exemple, si vous vous offrez des vacances grâce à un emprunt payable en deux ans, vous n'aurez pas encore fini de le payer lors des prochaines vacances. Renseignez-vous sur les taux d'intérêt réels. Enfin, voyez si vous ne pouvez pas obtenir une autre sorte de prêt: à court terme et à un taux d'intérêt beaucoup plus faible que celui des prêts ordinaires à remboursements échelonnés.

Bien manger... c'est mieux

Qu'en pensez-vous?... Du lundi au samedi et ce jusqu'à la fin d'octobre, CHFA vous invite à suivre son hôtesse, Françoise Balestri, dans les meilleurs restaurants d'Edmonton. Spécialités de la maison, décor et spectacles, s'il y a lieu, vous sont dévoilés de façon simple, attrayante, intéressante.

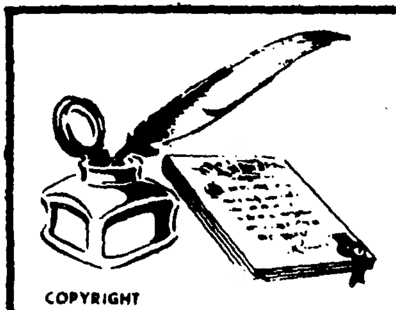
Chaque jour de la semaine à 5:55, soit le lundi au Embers; le mardi au Seven-Seas; le mercredi au Midtowner; le jeudi au Mayfair Hotel; le vendredi au Riviera Motor Hotel et le samedi à 6 heures au Tower Suite Dining Lounge, vous découvrirez les secrets de la grande cuisine.

Les "fins gourmets" ne voudront pas manquer cette série d'émissions, réalisée à leur intention!

A CHFA, 680 à votre cadran,



tous les jours de la semaine, un rendez-vous à ne pas oublier... 12:55, 5:55 et pourquoi pas le samedi à 6 heures!... "Bien manger... c'est mieux".



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Vente sur description

Qu'arrive-t-il lorsque la marchandise ne correspond pas à la description qui en avait été faite dans le contrat? Si l'acheteur comptait entièrement ou dans une large mesure que la description fût exacte, la loi prévoit la condition que la marchandise soit telle que décrite au contrat. Si la marchandise n'est pas conforme à la description qu'en avait faite le vendeur, l'acheteur peut donc annuler le contrat, en refusant la livraison ou ne pas en faire le paiement. De plus, si le contrat a été rédigé en fonction de la présentation d'un échantillon, la marchandise devra correspondre en tous points à cet échantillon aussi bien qu'à la description qui en avait été faite.

Citons un cas particulier. Un acheteur s'engage à acheter certaine quantité de graines décrites comme "graines de sainfoin anglais". Un échantillon de cette graine a aussi été remise à l'acheteur. Lorsque la livraison en vrac est faite, les graines semblent de même qualité et du même genre que l'échantillon fourni; l'achat est donc complété et l'on commence l'ensemencement. La récolte, cependant, s'avère de qualité beaucoup inférieure à ce qu'auraient dû donner les "graines de sainfoin anglais" et l'on s'aperçoit que ce que l'on a semé n'était en réalité autre chose que de la graine connue comme "graine de sainfoin géant".

La différence entre les deux sortes de graines n'avait cependant pas été perceptible sur simple examen. L'acheteur intenta des poursuites pour recouvrer les pertes subies en raison de la différence de graines obtenues et la Cour rendit un jugement en sa faveur.

Ce n'est là qu'un seul exemple du haut degré d'intégrité requis selon nos lois de ceux qui font affaires. L'acheteur était protégé à cause de la description qu'on lui avait faite de la marchandise et n'a pas eu à accepter une marchandise qui, en apparence était semblable à celle qu'on lui avait montrée, mais qui s'avéra éventuellement être bien différente.

Le Chapelet à CHFA

17. Paroisse de Jean-Côté.
18. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
20. Famille Hector Guénette, Falher.
21. Famille René Préfontaine, Edmonton.
22. Paroisse de St-Albert.
23. Paroisse Sacré-Coeur, Donnelly.
24. Famille Arthur Robert, St-Albert.
25. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
27. Famille de Mme Yvonne Lauzé, Falher.
28. Paroisse St-Emile, Legal.
29. Les RR.PP. Oblats de St-Albert.
30 Radio-Edmonton Ltée.
31. Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.

Evénements

LE 19 OCTOBRE

Dîner annuel au spaghetti du "Mama Margaret Guild" (St. Mary's Home and School). De 2h. à 6h. p.m., à l'école même, angle de la 137e avenue et de la 52e rue. Les prix sont de $1.50 pour adultes et de .75 pour les enfants. Prix spéciaux pour une famille entière.

*****

20 OCTOBRE

Films français à la Bibliothèque municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Route de l'Ouest", "La Nahanni" et "Intermède". Les représentations commencent à 7h. 30 p.m.

AVIS D'INTENTION DE DEMANDE POUR CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA.

Avis est par les présentes donné que je, WILLIAM EMERY PAYNE, également connu sous le nom de EMERY WILLIAM FRENCH, domicilié à EDMONTON, dans la province de l'Alberta et présentement OFFICIER DES FORCES ARMEES CANADIENNES, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire provincial, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour le changement de nom suivant:

1. Pour le changement de mon nom en EMERY WILLIAM FRENCH.

William Emery Payne,
également connu comme
Emery William French.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 17 octobre
M. Sylvio Benoit, Donnelly.
M. Victor Gauthier, McLennan.
Abbé Alain Gendre, Valleyview.

SAMEDI, 18 octobre
M. Armand Baril, Edmonton.
Mlle Claire Déchène, Edmonton.
R.P. Benoit Frigon, o.m.i., Montréal.
M. Laurent Gareau, Edmonton.
M. Albertin Handfield, Edmonton.
M. Georges Pelletier, Edmonton.
Mlle Louise Tardif, Edmonton.

DIMANCHE, 19 octobre
M. René Blais, Edmonton.
Mlle Thérèse Lauzon, Edmonton.
M. Roland Rocque, St-Paul.
Sr Thérèse Mercier, c.s.c., Edmonton.

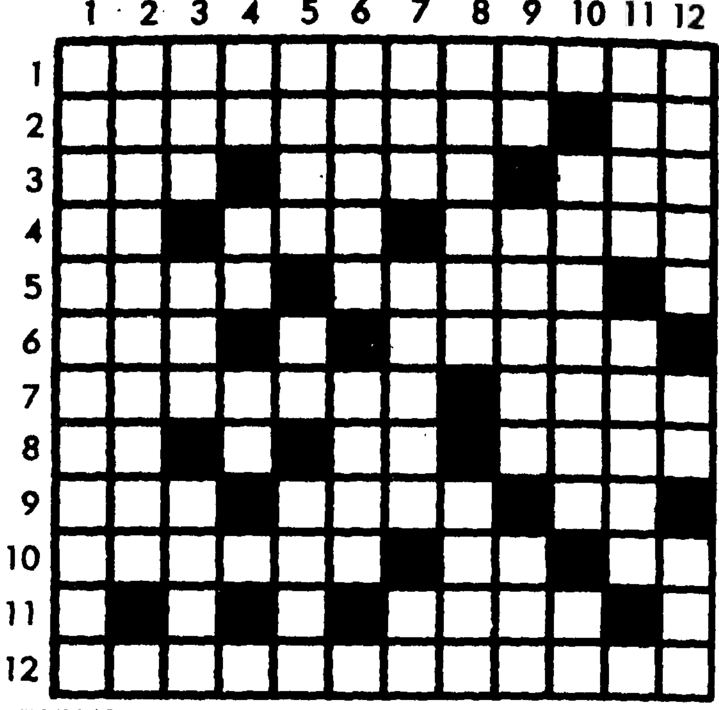
LUNDI, 20 octobre
M. Charles Déchène, Calgary.
Sr Yvette Lacombe, c.s.c., Edmonton.
Sr Alberta Noël, f.j., Pincher Creek.
M. Laurent Ulliac, Edmonton.

MARDI, 21 octobre
Dr Jean-Louis Arès, D.D.S., Wainwright.
M. Elisé Beaudoin, Beaumont.
M. Léon Fontaine, St-Paul.
M. Léo Goudreau, Beaumont.
M. Roger Monfette, St-Isidore.
Sr Germaine Lambert, c.s.c., Donnelly.
M. Georges Vincent, Edmonton.

MERCREDI, 22 octobre
M. Léo Bilodeau, Edmonton.
M. Maurice Boivin, Tangente.
Mlle Gilberte Granger, Eaglesham.
M. Henri L'Abbé, Falher.
M. Jacques Lord, Fort Kent.
M. R.D. Meunier, Valleyview.
M. Lucien Ouellet, Tangente.
M. Philippe Ouellet, Tangente.
M. Léo Roberge, Beaumont.

JEUDI, 23 octobre
Mlle Cécile L'Abbé, St-Albert.

Les Mots croisés du franco-albertain



HORIZONTAL
1 - Ensemble des termes particuliers à une science.
2 - Qui occasionnent des frais - Sa Sainteté.
3 - Roue à gorge - Refuser d'avouer - Accumulation d'objets mis les uns sur les autres.
4 - Route rurale - Rivière de Suisse - Lieu où se joue l'opéra.
5 - Ch.-l. du dép. de l'Essonne - Intenter une action en justice.
6 - Embrasement, incendie - Empereurs de Russie.
7 - Tirera à lui - De bonne humeur, pl.
8 - Adj. dém. - En les - Autre nom de l'Irlande.
9 - Explosif très puissant - Qui existe effectivement - Numéro.
10 - Exposer pour la vente - Carte à jouer - Fleuve d'Italie.
11 - Qui a une saveur rude et désagréable.
12 - Faculté de raisonner.

VERTICAL
1 - Appareil de torréfaction.
2 - Etat d'une personne incapable de maîtriser ses nerfs.
3 - Roue à gorge - Chemin de ville - Asséché.
4 - Abrév. angl. de Monsieur - Ch.-l. de c. de la Marne - Négation.
5 - Ville d'Allemagne orientale - Art. simple - Ville du Nevada.
6 - Faire du tort - Syn. de raire.
7 - Tente avec hardiesse - Arrêt d'un liquide organique qui circule - Année.
8 - Petit loir gris, pl. - Morceau de métal plat et très mince.
9 - Charpente du corps - Droit que l'on paye pour emprunter un pont - L'un des fils de Noé.
10 - Espace de terre - Ile de l'Atlantique.
11 - Riv. d'Allemagne occidentale - Liquide formé de sucre.
12 - Epreuve qu'on fait d'une personne, d'une chose - Possèdent.

SOLUTION EN PAGE 15



Ron Beehoo conduit son véhicule amphibie - baptisée "Aquacat" - dans un ruisseau situé près de sa demeure. Le véhicule, qui lui a valu le prix de la Meilleure Invention de 1967 à New York est maintenant vendu au Canada, aux Etats-Unis et dans 72 autres pays. Beehoo avait dessiné l'engin il y a neuf ans pour répondre aux désirs d'un employeur qui voulait "tenir à l'oeil" ses employés travaillant dans des marécages!



Pendant que ses parents étaient occupés par un concours hippique, une grande démonstration de danses indiennes et plusieurs autres attractions du genre - y compris l'élection d'une Reine - le jeune Lyle Johnson, 5 ans, de la Réserve des Six Nations se préoccupait, lui, de la quantité de moutarde à l'intérieur de son chien-chaud! Et à en juger par son air.. ce ne dut pas être le dernier "hot dog" qu'il engloutit au cours de cette journée!

Le prix de l'impératrice Menen accordé à Paul VI

ADDIS ABEBA - Le prix de l'impératrice Menen a été décerné au pape Paul VI, par l'institution des prix Haïlé Sélassié, pour "sa contribution hors pair à la paix mondiale" a annoncé l'institution.

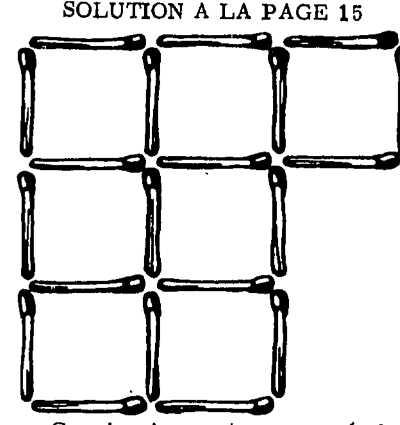
Le prix, d'un montant de $12,000. est décerné tous les quatre ans à toute personne, organisation non gouvernementale ou association de n'importe quel pays pour ses services exceptionnels à la cause de l'humanité dans le monde ou une partie du monde. Le précédent prix avait été attribué à la fondation Nobel.

FLAIRETOUT

Les aimants n'attirent que le fer et le nickel. Les barres n'ont donc pu être repêchées au moyen d'un aimant.

CASSE-TETE

SOLUTION A LA PAGE 15



Ce dessin est composé de vingt allumettes, qui forment en total 7 carrés. Il faut déplacer 3 allumettes de telle façon qu'il reste 5 carrés d'une grandeur égale.

A votre service

TOI, TOI, TOI

Interprètes: César et les Romains

Puisque nous allons nous dire adieu, pour toujours,
Sèche donc ces larmes dans tes yeux, mon amour.
Rappelle-toi lorsque tu me disais
Que notre amour ne finirait jamais.
Mais à quoi bon me rappeler tout ça?
Puisque je dois vivre sans toi, toi, toi, toi.

A présent je sais qu'à tes yeux je n'existe plus;
Oui, je croyais toujours gagner, mais j'ai perdu.
Les nuits d'amour que l'on a partagées,
Je ne pourrai jamais les oublier.
Mais à quoi bon me rappeler tout ça?
Puisque je dois vivre sans toi, toi, toi, toi.

Je n'aurais jamais cru qu'un jour on allait se séparer,
Mais je vois bien maintenant que toi et moi, c'est terminé.
Et si jamais tu changeais d'idée,
Reviens et je saurai te pardonner.
Tout recommencerait comme autrefois,
Tu sais, j'ai tant besoin de toi, toi, toi, toi.
Non, je ne veux pas te dire adieu, mais aurevoir,
Car dans mon coeur, il y a encore de l'espoir.



Voici la conception que se fait un artiste de l'avion de transport supersonique SST en plein vol. C'est l'avion que les sociétés Boeing et General Electric vont maintenant pouvoir fabriquer à la suite du feu vert que leur a donné le président Nixon.

CARTES PROFESSIONNELLES

Octobre, mois national du poisson et des fruits de mer

Ce mois-ci, la pêche est bonne chez le poissonnier et l'épicier. Que votre choix se porte sur le poisson de l'Atlantique du Pacifique, ou de l'un de nos milliers de lacs ou de cours d'eau, vous trouverez toujours chez votre marchand une grande variété de produits de la pêche à prix abordable.

Filets coiffés de mayonnaise
Un paquet de filets congelés vous assure un excellent repas. Les filets de poisson cuisent rapidement à l'état congelé et il est facile de les accommoder. L'une des bonnes façons de les apprêter consiste à les coiffer de mayonnaise et les cuire au four jusqu'à ce qu'ils s'effeuillent facilement à la fourchette.

Vous voulez garnir de façon attrayante un paquet de filets congelés d'une livre? Il suffit d'incorporer 2 cuillerées à thé de jus de citron à 1/4 de tasse de mayonnaise. Puis on ajoute 1 cuillerée à table de piment doux en conserve haché et 2 cuillerées à table d'échalotes avec leurs tiges hachées fin.

Rien de mieux qu'une telle garniture à la mayonnaise pour les filets. Vous constaterez, en effet, qu'elle conserve la surface du poisson humide pendant la cuisson et que, tout en rehaussant la saveur, elle ajoute un brin de couleur au mets.

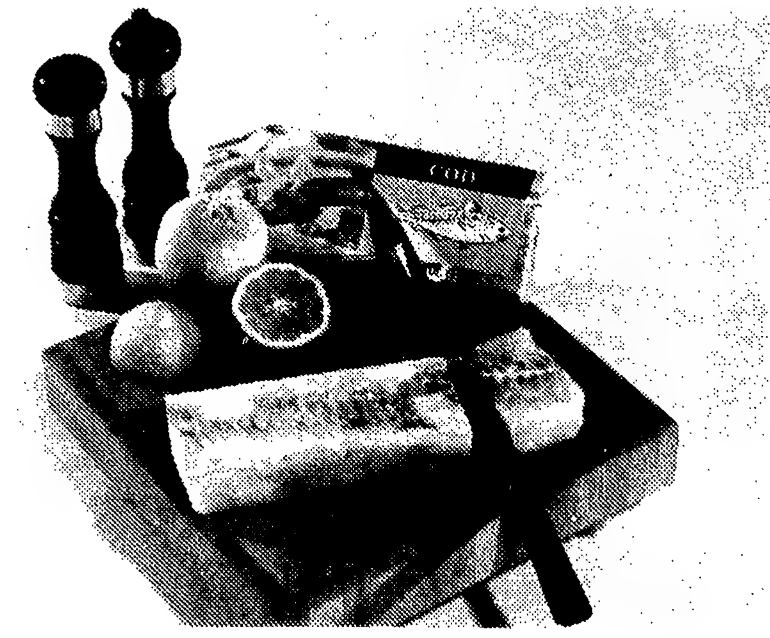
Pour d'autres bonnes idées sur la façon de cuire les filets congelés, vous n'avez qu'à demander par écrit, à la Section de la consommation, ministère des Pêches et des Forêts, Ottawa, un exemplaire de la nouvelle brochure gratuite intitulée Filets congelés, bon achat, bon repas.

Sandwich de sardines grillé
L'économie porte à la fois sur le prix des aliments et sur tout ce que l'argent peut nous procurer. Quand vous achetez une boîte de sardines canadiennes à bas prix, vous en avez pour votre argent au triple point de vue de la nourriture, de la saveur et de la façon d'apprêter un mets. Voici comment apprêter une boîte de sardines canadiennes de 3-1/4 onces, pour trois personnes.

Egoutter l'huile et disposer les sardines sur trois tranches de pain blanc, garnir d'une tranche de fromage émulsionné et couvrir le tout d'une tranche de pain. Tartiner le dessus des sandwichs de margarine ou de beurre amolli. Huit à dix minutes avant de servir, déposer les sandwichs dans un poêlon chauffé et faire dorer des deux côtés.

Huîtres au four
C'est le meilleur temps de l'année pour se régaler d'huîtres. Il existe une foule de façons d'apprêter les huîtres, dont les plus simples donnent encore les plats les plus succulents. Elles sont délicieuses froides, servies sur l'écaille, ou chaudes, dans des gratins ou des soupes.

Les huîtres au four sont très populaires dans l'Ouest. Pour obtenir quatre portions, bien égoutter une chopine d'huîtres, les déposer ensuite dans un plat à four peu profond, graissé. Napper de 2 cuillerées à table de beurre fondu, assaisonné ou non au goût. Cuire à four modéré jusqu'à ce que les huîtres gonflent et que leurs bords commencent à froncer, soit 5 à 10 minutes. Servir immédiatement sur des triangles de pain grillé chaud, beurré et persillé.



FILETS CONGELES, BON ACHAT, BON REPAS: et bon appétit aux gourmets. Les consommateurs sauront tirer meilleur parti d'un paquet de filets congelés, grâce au nouveau livre de cuisine distribué à titre gracieux par le ministère des Pêches et des Forêts et renfermant 22 recettes faciles, éprouvées par les économistes ménagères du Ministère, ainsi qu'une foule de bonnes idées.

Filet express au four
Pour épargner du temps la ménagère se sert tout naturellement de poisson et de fruits de mer. Leur cuisson est facile et rapide. Nous vous proposons ci-dessous un délicieux plat de filets, pour six personnes.

Déposer sur une seule couche, deux livres de filets de morue, ou d'autre poisson, frais ou décongelés, dans un plat de service à feu ou dans un plat à four peu profond. Saupoudrer de sel, de poivre et d'un peu d'oignon râpé. Couvrir d'une couche de tomates hachées en menus morceaux et napper le tout d'un quart de tasse de margarine ou de beurre fondu.

Cuire au four jusqu'à ce que les filets s'effeuillent facilement à la fourchette, soit à 450oF, pendant une quinzaine de minutes. Retirer du four et saupoudrer généreusement de fromage suisse ou cheddar râpé. Griller 2 à 3 minutes, ou jusqu'à ce que le fromage fonde.

Salade de crabe à la Waldorf
A l'heure du déjeuner, pourquoi ne pas servir une salade de crabe à la Waldorf confectionnée avec des morceaux de crabe des neiges. Comme chacun le sait, la salade Waldorf renferme des pommes rouges en dés, du céleri et des noix de Grenoble hachés, et est accommodée d'une sauce mayonnaise, le tout servi sur un lit de laitue. Le fait d'y ajouter de la chair de crabe succulente et riche en protéines, constitue un plat de résistance qui saura faire les délices de tous ceux qui aiment la bonne chère.

Pour réussir un projet de sous-sol, il faut une ambiance

Point besoin d'un gros budget pour aménager un sous-sol lorsqu'on peut faire appel à la peinture pour un tel projet. En effet, tout ce qu'il faut est une brosse à peindre dans la main, quelques trucs du métier de peintre et... de la peinture pour transformer un sous-sol en une salle de loisirs agréable, dont toute la famille pourra jouir. Pour réussir un projet, salle de loisirs, il faut lui donner une ambiance colorée - la peinture la fournit. Il y a des peintures de qualité pour tous genres de surfaces, dans tous genres de sous-sols - vous pouvez donc inonder le vôtre de couleur du sol au plafond. Mais, pour mener à bien votre projet, il faut soigneusement choisir un agencement de couleurs.

Impression d'espace -
Peindre le plafond en une couleur pâle est une bonne idée: il paraît plus haut et la pièce a l'air plus spacieuse. La grandeur du sous-sol devrait être le facteur déterminant du choix de la couleur pour les murs - s'il est un peu petit, n'employez pas une teinte foncée; il semblerait encore plus petit.

Agencement -
La nature peut vous aider à décider quelles couleurs employer pour un bel agencement: elle offre toute une gamme de beaux coloris. Jaune soleil discret pour le plafond; aigue-marine pour les murs; nuance glaise pour le sol, couleur qui rappelle celle de la bonne terre-mère. Le tout accentué de point corail soleil couchant.

Les appareils d'éclairage dans les sous-sols, sont ordinairement de toute simplicité. Enjolivez vos abat-jour métalliques en leur donnant une couche d'émail.

A peu de frais -
Pourquoi le sous-sol devrait-il être de l'espace perdu quand on peut en faire un centre de divertissement? Pourquoi tarder de mettre à exécution un si beau projet à peu de frais... par la peinture?

"TON PARADIS C'EST L'AUTRE"

C'est le titre d'un livre nouveau et magnifique qui, sans le dire, prend la contrepartie de "L'enfer, c'est les autres".

Ce quatrième volume de la série "Nouvel Accent" est le plus utile et le plus éclairant pour ceux qui veulent vivre une exaltante fraternité. L'auteur, Maurice Gareau, prêtre-prédicateur, est bien connu pour ses écrits profonds mais en style de tous les jours.

Un conseil d'ami: ne manquez pas ça!

En vente à $1.50 en écrivant à l'Oratoire St-Joseph de Montréal.

Les Esquimaudes s'intègrent plus facilement que leurs frères

FAIRBANKS, Alaska - L'intégration des Esquimaudes à la communauté blanche est si rapide qu'elle est source de dissension dans l'est de l'Arctique et pourrait entraîner une grave confrontation entre Blancs et Esquimaux.

Ann McElroy, anthropologue de Frobisher Bay, dans les T. N.O. déclarait récemment devant la Conférence scientifique de l'Alaska, que les Esquimaudes trouvent des emplois et des partenaires matrimoniaux blancs plus rapidement que les Esquimaux, ce qui laisse dans les communautés de l'Arctique un nombre disproportionné d'hommes seuls.

Mlle McElroy précise que les Esquimaudes poursuivent leurs études plus longtemps que leurs frères esquimaux et qu'elles préfèrent la sécurité relative d'un mariage avec un blanc. Mlle McElroy précise que dans certaines régions de l'est de l'Arctique le problème devient crucial.

A titre d'exemple, elle cite la disproportion à Frobisher Bay où l'on trouve 58 hommes et seulement 41 femmes.

Le professeur Jim Lotz, d'Ottawa, affirme qu'il y a des armoires pleines de rapports d'universitaires sur les problèmes du Nord et qu'il serait grand temps qu'on mette en pratique certaines des recommandations.



Le Secrétaire général et la nouvelle Présidente des Nations Unies photographiés lors d'une récente séance de l'organisme à son siège social à New York. Agée de 41 ans, la nouvelle présidente, Mme Angie Brooks, occupait auparavant le poste de sous-Secrétaire d'Etat du Libéria. Elle devient la deuxième femme à occuper ce poste important de l'ONU; la première avait été Mme Viajaya Lakshmi Pandit, soeur de feu le Premier ministre Nehru de l'Inde.

"La pauvreté"

"Le seul vrai pauvre est le pauvre... d'esprit!" Ce principe jadis énoncé par un philosophe est toujours d'actualité, mais il ne doit pas nous inciter à fermer les yeux sur la pauvreté matérielle qui nous entoure.

Chez nous, il y a des pauvres et nous devons nous organiser pour que chacun soit assuré d'un minimum vital.

Et ce qui est vrai pour nos pauvres devrait également l'être pour ceux d'Afrique, de l'Inde, de l'Amérique latine... D'autant plus que ces pauvres d'ailleurs sont tellement démunis que nos pauvres à nous font figure de riches en comparaison.

Il faut aider les pauvres, ceux d'ici et ceux d'ailleurs. Jamais dans l'histoire de l'humanité, n'a-t-on fait autant pour eux. Mais il faut faire encore davantage.

Non seulement devons-nous partager, mais encore devons-nous veiller à ce que nos contributions soulagent les vrais pauvres.



Pour vous messieurs... La mode des maxi-manteaux ne s'applique pas qu'aux dames, comme vous pouvez voir. Et si le coeur vous en dit, pourquoi ne pas ajouter des bottes à pareil ensemble? Tant qu'à y être... autant se "cosaquer" le plus possible!

Les diamants célèbres ont chacun leur histoire

Les diamants célèbres ont chacun leur histoire qui mérite d'être connue.

Le Koh-I-Noor -

Diamant de 186 carats, il semble avoir été connu vers 1500. Il était alors la propriété du maharadjah de Mahva et il le resta jusqu'en 1525. A cette date, il tombe dans les mains du fondateur de l'Empire mongol Baber. Deux siècles plus tard, Nadir schah de Perse, envahit à son tour l'Inde; lors d'une réception il met à profit la coutume orientale de l'échange des turbans, symbole d'amitié, pour s'emparer de celui du souverain mongol, où, il le sait, est dissimulé le fameux diamant.

Ayant déroulé la soie, le conquérant ne peut retenir ce cri d'admiration qui devait passer à la postérité; Koh-I-Noor! (la montagne de lumière!). En 1849, ce diamant se trouve à Lahore, capitale du Punjab, lorsque cet Etat est annexé à l'Inde britannique. Ainsi revient-il tout naturellement à la reine Victoria. Retaillé en un brillant de 108,93 carats, puis tenu quelque temps en disgrâce, le Koh-I-Noor est finalement monté en 1937 sur la couronne royale. Il y resplendit toujours, au milieu des joyaux de la couronne exposés à la Tour de Londres.

Le Florentin -

La destinée de ce diamant doré de 137,27 carats a ceci de particulier qu'elle se perd brusquement au début de ce siècle. Nul ne sait aujourd'hui ce qu'il est devenu. Ses origines sont à peine mieux connues puisqu'il fut découvert tout taillé. En 1477, Charles le Téméraire tombe sous Nancy. Un soldat suisse trouve sur son corps "un gros caillou jaune" et le vend au premier venu, à un ecclésiastique, pour un florin. Après avoir maintes fois changé de propriétaire, - il appartint notamment au Pape Jules II - le diamant est acheté par la famille des Médicis et demeure longtemps à Florence, d'où son nom. Lorsqu'elle mourut en 1743, la dernière des Médicis légua ses joyaux à François de Lorraine, grand-duc de Toscane, et époux de Marie-Thérèse d'Autriche.

Le Sancy -

Ce brillant en pierre de 55 carats serait, pense-t-on, un autre des bijoux trouvés sur Charles le Téméraire. Après avoir appartenu au roi Antoine de Portugal, il est acheté par un grand seigneur de la cour d'Henri III, Nicolas Harlay de Sancy, qui devint ministre des finances sous Henri IV. Le roi ayant un jour besoin de soldats pour payer ses mercenaires, son ministre lui confie le diamant comme gage d'un prêt. Or, il advient que le domestique chargé de porter ce trésor est assailli et tué par des voleurs. On retrouve pourtant le trésor sans grande peine, car devant le danger, le serviteur fidèle n'avait pas hésité à l'avaler. Vendu en 1604 à Jacques Ier d'Angleterre, le Sancy revient ensuite au cardinal Mazarin qui, à sa mort, le légua à la couronne de France avec sept autres diamants.

Le Regent -

En 1701, un esclave travaillant dans une mine de Kistna aux Indes, découvre un diamant de 410 carats. Décidé à s'enfuir avec sa trouvaille, il a recours à une solution héroïque. Il se fait une large blessure à la jambe, dissimule la pierre et la recouvre d'un pansement. Mais pour pouvoir s'embarquer il doit révéler son secret au capitaine du navire qui s'empresse de l'assassiner, s'empare du diamant et le vend. L'année suivante, la pierre parvient entre les mains du Gouverneur de Madras Thomas Pitt qui la rapporte en Angleterre. En 1717, le duc d'Orléans, régent de France pendant la minorité de Louis XV, le rachète à Pitt pour la couronne du futur roi. Par la suite, le Régent est porté par Marie Leszcinska, puis par Marie-Antoinette. Volé en 1792 avec les autres bijoux de la couronne, il est rapidement retrouvé. On le serti sur le pommeau de l'épée de Napoléon. Marie-Louise le garde quand l'empereur part en exil, mais il est plus tard restitué à la France par François II d'Autriche. Charles X le fait monter sur sa couronne.

L'Orloff -

Son aventure commence vers 1750 dans un temple de Sriransam au Sud de l'Inde. Un jeune grenadier français qui est allé combattre les Anglais dans cette région, s'aperçoit que les yeux d'une des statues de ce temple sont constituées par deux énormes diamants. Il décide de déserter, embrasse la religion hindoue, et réussit à obtenir le poste de gardien de l'idole. La suite, on la devine. Une nuit il vole l'une de ces deux pierres, s'enfuit à Madras et la vend à un Anglais. Transportée à Londres, puis à Amsterdam elle trouve là acquéreur en la personne du prince Grégoire Orloff.

Orloff avait été le favori de la Grande Catherine pendant les premières années de son règne. Mais depuis quelque temps, elle lui préférait de nouveaux amants. Dans l'espoir de regagner sa faveur, et parce qu'il la sait insatiable collectionneuse de joyaux, le prince a l'idée d'acquérir ce diamant de 190,60 carats. Lors du festin donné en l'honneur de Sainte Catherine, la tradition voulait que chacun offrit un bouquet à l'impératrice. A la place Orloff lui présente son diamant.

Le Jonker

Sortir dans sa cour après une averse torrentielle et y ramasser un diamant gros comme un oeuf de poule, voilà qui ressemble à un miracle ou à un rêve. C'est pourtant ce qui arrive un beau jour de janvier 1934 en Afrique du Sud, au fermier Jacques-Auguste Jonker. Cette trouvaille peu ordinaire qui pèse 726 carats est expédiée à Londres puis achetée par un marchand newyorkais, qui en confie la taille à un expert américain. La pierre principale de 125,05 carats en forme d'émeraude garde le nom de Jonker. Vendue en 1949 au roi Farouk, elle disparaît lors de son exil pour réapparaître au doigt de la reine Ratna du Népal.

Le Cullinam

Le plus gros diamant du monde et aussi le plus beau fleuron de la couronne d'angleterre. Découvert en 1905 en Afrique du Sud, par le contremaître Frédéric Welff, il pèse 3,106 carats. Cette pierre... de taille baptisée Cullinam en souvenir du fondateur de la mine, est achetée en 1907 par le gouvernement du Transvaal qui décide de l'offrir au roi Edouard VII pour son soixante-sixième anniversaire. Ce joyau unique, point de mire de tous les escrocs du monde, a été expédié à Londres par paquet postal ordinaire, tandis qu'une garde importante escortait par un autre chemin, . une vulgaire copie. Le roi, poussé par un tel présent, confia sa taille à un diamantaire qui en tira neuf pierres principales dont l'Etoile d'Afrique brillant en poire de 74 facettes de 530,20 carats. Le plus gros jamais taillé devait être serti par ordre d'Edouard VII sur le sceptre impérial, tandis que Cullinam II, brillant de 317,30 carats était destiné à orner la couronne.

La spirale des prix atteint le consommateur sans répit

Malgré tous les appels d'Ottawa visant à faire freiner volontairement la spirale des prix et des salaires, le consommateur ne va pas tarder à être mis à contribution. Et les derniers doutes à ce sujet ont été impitoyablement dissipés par l'annonce d'une série de majorations de prix à la consommation.

Ces majorations, doublées des revendications salariales dans les principales industries, placent la commission des prix et salaires dans une situation peu enviable.

Le principal indice de ce qui attende le consommateur a été fourni par la société General Motors of Canada Ltd qui a annoncé une majoration moyenne de $117. soit 3.5 p.c. pour ses voitures de 1970. Il est vrai qu'une partie de cette majoration, le consommateur la retrouvera dans un équipement jusque-là facultatif qui devient standard. Mais cela ne change rien à la réalité: il devra débourser davantage.

Exemple contagieux

L'exemple de la GM va incessamment être suivi par les autres fabricants de voitures, ainsi que ceux de nombreux autres articles de consommation, aussi bien au Canada qu'aux Etats-Unis. Cette société a fait remarquer, pour se justifier, que les matières et les pièces diverses entrent pour 50 p.c. dans les frais de production. Or, dit la société, au cours de l'année écoulée, le prix du cuivre a augmenté de 18 p.c., celui du laiton de 19 p.c., le zinc de 7 p.c., l'aluminium de 4 p.c. et le nickel 9 p.c.

Les salaires, ajoute GM, ont augmenté de 11 p.c. en vertu de la convention de 1968 et ils doivent monter de 10 p.c. encore cette année.

Comme pour confirmer ces arguments, les principaux producteurs de cuivre ont annoncé, au cours de la même semaine, une augmentation de 4 p.c. la livre de cuivre qui se vendait 45 cents en 1968, en est arrivée actuellement à 57 cents. Et si l'industrie cuprifère justifie ces hausses en arguant du déséquilibre entre l'offre et la demande et de la hausse des frais de production, il n'en demeure pas moins, qu'en ce qui concerne le consommateur cela se traduit par une baisse de son pouvoir d'achat.

La hausse des prix au Canada paraît d'autant plus inéluctable qu'aux Etats-Unis de nombreux producteurs ont déjà annoncé des majorations variant entre 1 et 3 p.c.

Plus pratique que la garderie?

EDMONTON - La seule femme député et ministre sans portefeuille à la Législature de l'Alberta, veut mettre au point un programme de formation pour les aides familiales qui offriraient leurs services aux mères ou occupant des emplois.

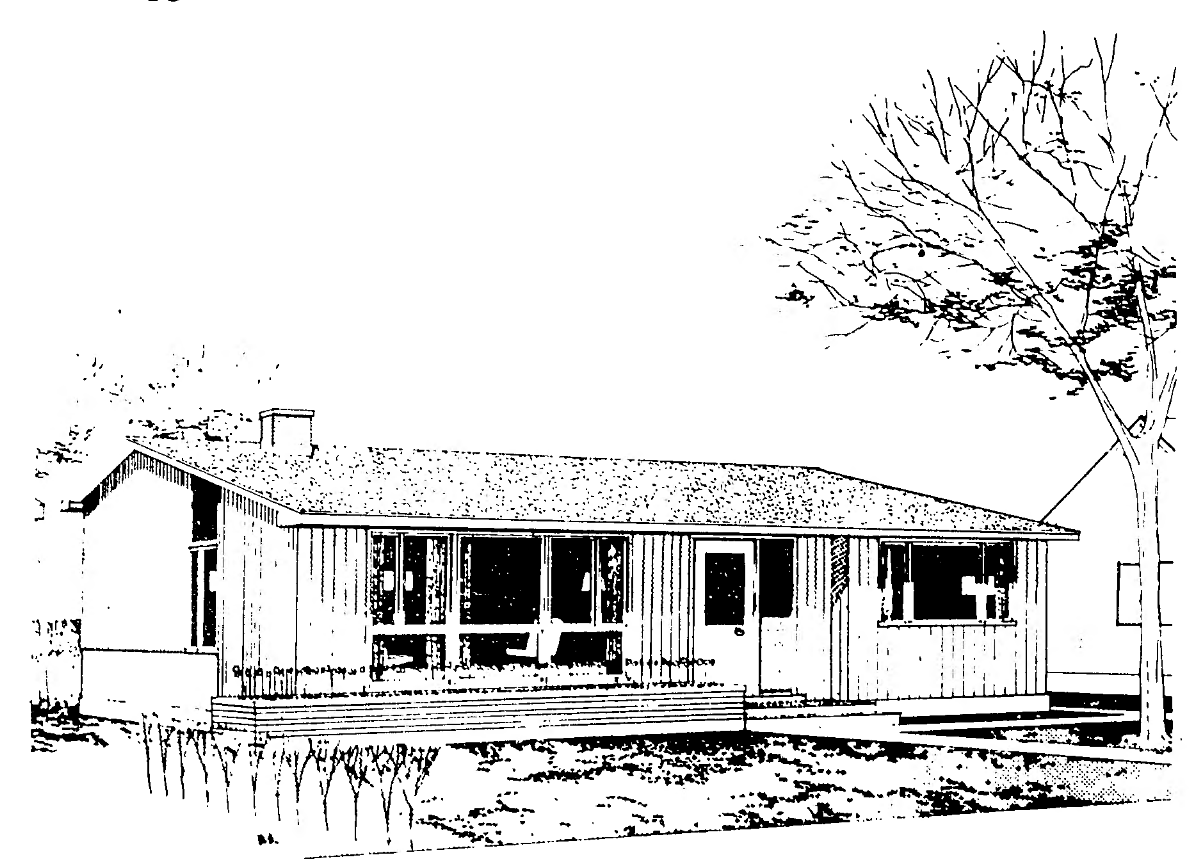
Mme Ethel Wilson estime que ce programme, s'adressant aux personnes pouvant s'occuper des enfants à la maison, serait préférable aux garderies de jour.

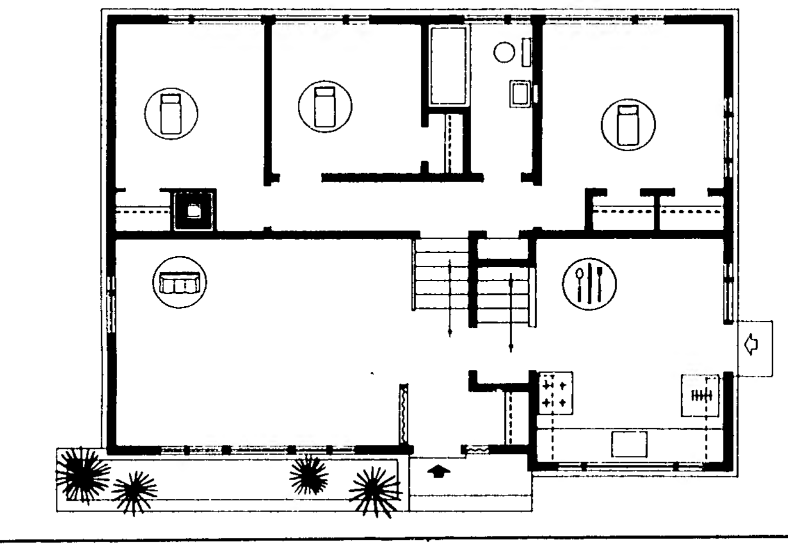
La jeune mère qui travaille à l'extérieur doit se hâter le matin pour aller conduire ses enfants à la garderie, et ensuite effectuer le même trajet pour les ramener à la maison où elle doit encore vaquer aux tâches domestiques, d'expliquer Mme Wilson.

NOS REPRESENTANTS

BEAUMONT: Mme Ernest Gobeil
BONNYVILLE: Mme René Champagne
BROSSEAU: Mme Ubald Ouellette
CALGARY: Mme Marie Leblanc
DONNELLY: Mlle Evelyne Lefebvre
FALHER: Mme Aurelius Servant
FORT KENT: M. Réal Croteau
GIROUXVILLE: Mme Alice Benoit
GUY: Mme Bernard Boulet
LEGAL: Mme Rita Préfontaine
MARIE-REINE: Mme Ed. Chouinard
JEAN-COTE: Mme Lucien Sasseville
LA COREY: M. Jean-Claude Lajoie
McLENNAN: Mme Simone Frey
MORINVILLE: Mme Eddy Bachand
PICARDVILLE: Mme A. C. St-Louis
ST-EDOUARD: Mme Marcella Pelchat
ST-ISIDORE: Mme Marie Lavoie
ST-PAUL: Mme Germaine Carnatozzolo
ST-VINCENT: M. Gilbert Hébert
TANGENTE: Mme Donat Sylvestre
THERIEN: M. Léonidas Cadrin
VIMY: Mme Albreda Fortier
IMMACULEE-CONCEPTION: Mme J. Lamoureux
ST-JOACHIM: M. A. J. ST-Pierre
ST-THOMAS: Mme F. Baillargeon

La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement vous suggère ce modèle de maison...





NOUVEAU MODÈLE DE MAISON — Vue de la rue, cette maison qui a été conçue par les architectes K. R. D. PRATT & S. E. LINDGREN, de Winnipeg, ne donne pas l'impression d'être une maison à mi-étages de trois chambres.

Le vivoir et la cuisine-salle à manger donnent sur la rue et occupent avec le hall d'entrée tout le devant de la maison. Les trois chambres à l'arrière donnent sur le jardin. Sous les chambres, il y a la salle de chauffage, une pièce de service et la salle de jeu. Pour faire le meilleur usage de ces dernières pièces, il faudrait que le terrain soit en pente à partir de la rue.

L'aire de parquet est de 974 pieds carrés; les dimensions extérieures sont de 37 pieds sur 27 pieds. Les épures de ce modèle de maison, qui porte le numéro 753, sont en vente à un coût minimal à a tout bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement.



LE COUDE A COUDE DES CHASUBLES/MANTEAUX. Rondement décolletées, détaillées de poches à rabats, ouvertes sur presque toute la hauteur du devant, elles sautillent gaiement sur des robettes elles-aussi toutes jeunettes. Des créations de Jonathan Logan, Montréal, en "Orlon", dans des bicolores de rouge/marine, jaune/marron, blanc/marron, noir/rouge. Chaque ensemble se fait en tailles 3 à 13 et coûte environ $40. au détail.

GENTILLESSE

Madame - Voici une bouteille de tonique pour les cheveux.

Monsieur - Merci, mais je ne crois pas en avoir besoin.

Madame - C'est pour donner à la sténographe qui perd tout le temps ses cheveux sur ton paletot.

Il est temps que la nation reconnaisse les services rendus par les ménagères

OTTAWA - En ne tenant pas compte des services rendus à la nation par les femmes au foyer le produit national brut au Canada, en 1968, a été sousestimé de $27,000,000,000.

C'est ce qu'a déclaré Mlle Sulva Gelber, directrice du bureau de la main-d'oeuvre féminine prenant la parole devant l'Engineers Wives Association. "Le temps est venu pour les ménagères, dit-elle, de réclamer que l'on reconnaisse enfin les services qu'elles rendent à la nation."

Mlle Gelber a dit d'autre part que la valeur des services ménagers non rémunérés dans les sociétés industrialisées représentait, selon l'économiste anglais Colin Clark, environ 44 p. c. de la valeur de tous les autres produits et services vendus sur le marché. En utilisant cette formule, dit-elle, on obtiendrait au Canada le chiffre de $94,000,000,000 plutôt que $67,000,000,000 comme c'est actuellement le cas.

"Nous sommes trop longtemps demeurées silencieuses, affirme Mlle Gelber. Le temps est venu pour les femmes au foyer de faire reconnaître leurs services. Ce faisant, la société ne les respectera que davantage," affirme-t-elle.

Sassoon préconise les cheveux courts

LONDRES - "Les gens se sont laissés des cheveux longs, déclarait récemment Vidal Sassoon, coiffeur pour dames de grand renom, qui possède des salons de beauté à Londres, avec succursales au Canada et aux Etats-Unis.

Pour les femmes, la tendance en vogue est le style "skinhead", d'après le surnom donné aux jeunes Londoniens qui ne veulent pas imiter les hippies, et portent leurs cheveux courts.

Dans les salons de Vidal Sassoon, les coiffeurs donnent de 80 à 100 coupes "skinhead" par semaine, à Londres.

"Les filles veulent souvent s'identifier aux garçons qu'elles préfèrent, et les garçons pour un grand nombre, se font couper les cheveux," a précisé Gerard Austen, administrateur-gérant de l'entreprise Sassoon.

Caroline Baker, 25 ans, rédactrice de mode, a adopté le genre "skinhead" en voyant à la télévision l'astronaute Neil Armstrong, de la célèbre expédition Apollo 11, qui porte ses cheveux très courts. "Le même soir, j'ai demandé à une amie de me couper les cheveux," a-t-elle dit.

Tamango

Une nouvelle de PROSPER MERIMEE

(SUITE)

Le lieutenant de son côté maniait le sabre; et, Tamango se trouvaint ainsi désarmé, deux vigoureux matelots se jetèrent sur lui, le renversèrent sur le dos, et se mirent en devoir de le garrotter. La résistance du Noir fut héroïque. Revenu de sa première surprise, et malgré le désavantage de sa position, il lutta longtemps contre les deux matelots. Grâce à sa force prodigieuse, il parvint à se relever. D'un coup de poing, il terrassa l'homme qui le tenait au collet; il laissa un morceau de son habit entre les mains de l'autre matelot, et s'élança comme un furieux sur le lieutenant pour lui arracher son sabre. Celui-ci l'en frappa à la tête, et lui fit une blessure large, mais peu profonde. Tamango tomba une seconde fois. Aussitôt on lui lia fortement les pieds et les mains. Tandis qu'il se défendait, il poussait des cris de rage, et s'agitait comme un sanglier pris dans les toiles; mais, lorsqu'il vit que toute résistance était inutile, il ferma les yeux et ne fit plus aucun mouvement. Sa respiration forte et précipitée prouvait seule qu'il était encore vivant.

"Parbleu! s'écria le capitaine Ledoux, les Noirs qu'il a vendus vont rire de bon coeur en le voyant esclave à son tour. C'est pour le coup qu'ils verront bien qu'il y a une Providence."

Cependant le pauvre Tamango perdait tout son sang. Le charitable interprète qui, la veille, avait sauvé la vie à six esclaves, s'approcha de lui, banda sa blessure et lui adressa quelques paroles de consolation. Ce qu'il put lui dire, je l'ignore. Le Noir restait immobile, ainsi qu'un cadavre. Il fallut que deux matelots le portassent comme un paquet dans l'entrepont, à la place qui lui était destinée.

Pendant deux jours, il ne voulut ni boire ni manger; à peine lui vit-on ouvrir les yeux. Ses compagnons de captivité, autrefois ses prisonniers, le virent paraître au milieu d'eux avec un étonnement stupide. Telle était la crainte qu'il leur inspirait encore, que pas un seul n'osa insulter à la misère de celui qui avait causé la leur.

Favorisé par un bon vent de terre, le vaisseau s'éloignait rapidement de la côte d'Afrique. Déjà sans inquiétude au sujet de la croisière anglaise, le capitaine ne pensait plus qu'aux énormes bénéfices qui l'attendaient dans les colonies vers lesquelles il se dirigeait. Son bois d'ébène se maintenait sans avaries. Point de maladies contagieuses. Douze nègres seulement, et des plus faibles, étaient morts de chaleur: c'était bagatelle. Afin que sa cargaison humaine souffrit le moins possible des fatigues de la traversée, il avait l'attention de faire monter tous les jours ses esclaves sur le pont. Tour à tour un tiers de ces malheureux avait une heure pour faire sa provision d'air de toute la journée. Une partie de l'équipage les surveillait armée jusqu'aux dents, de peur de révolte; d'ailleurs, on avait soin de ne jamais leur ôter entièrement leurs fers. Quelquefois un matelot qui savait jouer du violon les régalait d'un concert. Il était alors curieux de voir toutes ces figures noires se tourner vers le musicien, perdre par degrés leur expression de désespoir stupide, rire d'un gros rire et battre des mains quand leurs chaînes le leur permettaient. L'exercice est nécessaire à la santé; aussi l'une des salutaires pratiques du capitaine Ledoux, c'était de faire souvent danser ses esclaves, comme on fait piaffer des chevaux embarqués pour une longue traversée.

"Allons, mes enfants, dansez, amusez-vous", disait le capitaine d'une voix de tonnerre, en faisant chaquer un énorme fouet de poste.

Et aussitôt les pauvres Noirs sautaient et dansaient.

Quelque temps, la blessure de Tamango le retint sous les écoutilles.

(A SUIVRE)

UN INNOCENT

Primette s'est fait de nouveau arrêter pour vol dans les restaurants. Cette fois c'était au moment des réveillons qu'il opérait.

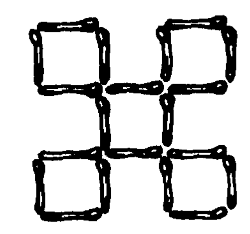
Le juge - Qu'avez-vous à dire pour votre justification? Voilà la sixième fois qu'il vous arrive de voler à table.

Primette - A table, oui, Votre Honneur. Mais ailleurs, non! je ne prends jamais rien entre mes repas.

MOTS CROISES --

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	E	R	M	I	N	O	L	O	G	I	E
2	O	N	E	R	E	U	S	E	S		S	S
3	R	E	A		N	I	E	R		T	A	S
4	R	R		A	A	R		O	P	E	R	A
5	E	V	R	Y		E	S	T	E	R		I
6	F	E	U		L		T	S	A	R	S	
7	A	M	E	N	E	R	A		G	A	I	S
8	C	E		I		E	S		E	I	R	E
9	T	N	T		R	E	E	L		N	O	
10	E	T	A	L	E	R		A	S		P	O
11	U		R		N		A	M	E	R		N
12	R	A	I	S	O	N	N	E	M	E	N	T

CASSE-TETE



VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Vous pourrez recevoir une proposition intéressante; montrez-vous accueillant. Gardez les liens familiaux et soyez plus gentil. Vous avez besoin de repos, détendez-vous.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Vous obtiendrez satisfaction, pour vos demandes. Acceptez des compromis. Changez d'ami, côté entimental, car votre moral s'en resent. N'abusez pas d'exercices physiques, qui fatiguent.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Vous obtiendrez d'excellents contacts avec des personnes influentes. Ne permettez à une récente connaissance de se mêler de votre vie privée. Eloignez-vous de certains parents. Pas d'abus côté boisson.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Faites faces aux difficultés qui surviennent. Ne donnez pas trop d'initiative à une personne séduisante. N'hésitez pas devant des examens médicaux.

LION du 23 juillet au 23 août

Ne prenez pas de risque inutile en affaires. Formez des projets avec une personne que vous aimez, mais soyez pratique. Pas d'argument avec les parents. Ecoutez votre médecin et suivez ses conseils.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous vous sentez fatigué, et votre travail souffre de ce manque d'énergie. Vous perdrez des amis intimes si vous continuez à vouloir être maussade.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.



Vous obtiendrez des succès dans une démarche qui vous tient à coeur depuis longtemps. Rencontres joyeuses mais attention, soyez fidèle à une personne. Boire et danser toute la nuit ne reposent guère.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Vous vous aiderez largement en acceptant des améliorations. Ne soyez pas trop sévère pour une personne qui manque de volonté. Détendez-vous et reposez-vous

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Vous risquez d'abandonner, en route, un projet qui est à la veille de réussir. Attention aux démarches trop séduisantes d'une nouvelle amitié. Cultivez de bons termes avec votre famille. Reposez vos nerfs, vous en avez besoin.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Ne permettez pas que d'autres moins doués mais plus actifs bénéficient de votre travail. Ne vous mêlez pas d'affaires sentimentales avec camarades de travail. Eloignez-vous de toutes boissons alcooliques.

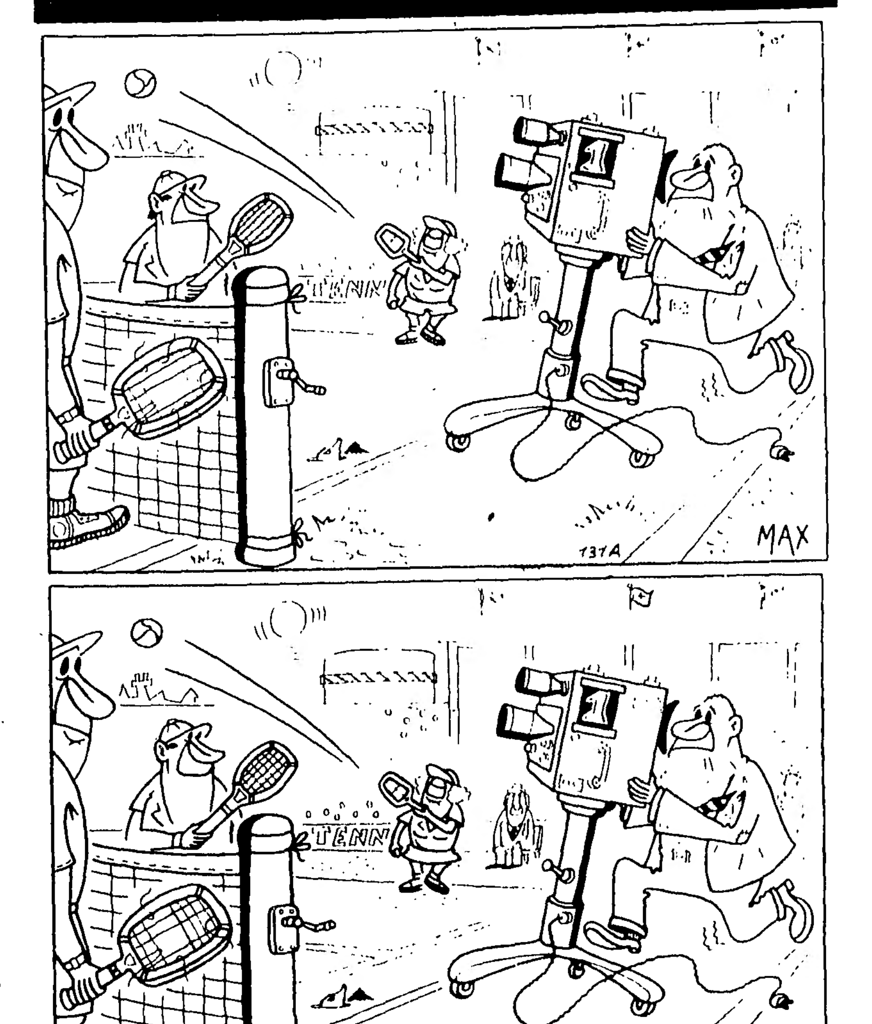
VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Examinez avec attention ce que vous devez faire, et ne prenez pas de décisions trop brusques. Choisissez mieux vos amis. Surveillez les conseils des spécialistes.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Utilisez une opportunité qui vous permet de bénéficier d'une chance exceptionnelle. Vos relations amicales doivent demeurer en dehors des affaires. Prenez plus d'exercices, respirez davantage.

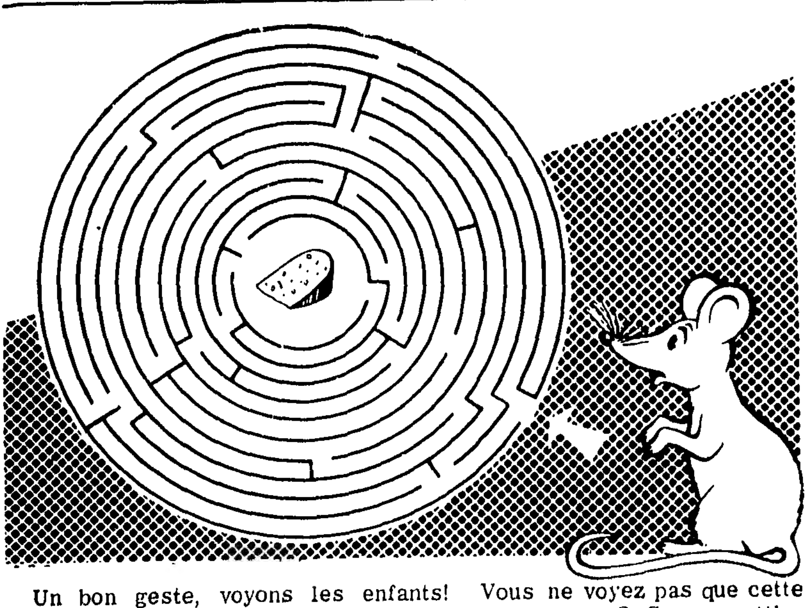
"LES HUIT ERREURS"



Trouvez les huit petites différences qui existent entre les dessins "A" et "B", inscrivez-les sur le dessin même ou sur un bout de papier et faites-nous parvenir le tout à l'adresse suivante:

Le Franco-albertain,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14, Alberta (Concours)

Quelques minutes d'attention et votre participation à ce Concours peuvent vous mériter une magnifique montre "Cardinal". N'attendez pas, faites-nous parvenir votre réponse dès aujourd'hui!

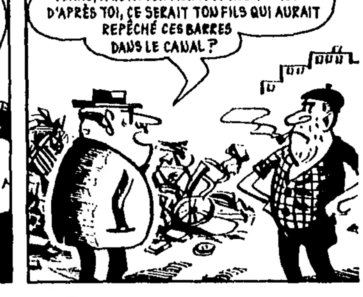


Un bon geste, voyons les enfants! Vous ne voyez pas que cette souris n'arrive plus à trouver le chemin du fromage? Soyez gentils, aidez-la en commençant en bas, à droite.





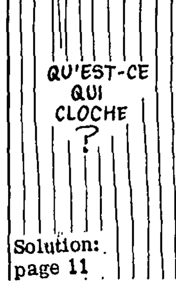












Solution: page 11



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

Ses soumissions cachetées et remises à l'attention du Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE POSTE(S.P. 10), HOLDEN, Alberta" seront reçues jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) LE 4 NOVEMBRE 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Minsitère des Travaux Publics du Canada:

10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta;
9943 - 109e rue, EDMONTON, Alberta;
400 Edifice des Douanes, 11e avenue et 1ère rue s.-e., CALGARY et ils peuvent être examinés aux bureaux de la Construction Association à Edmonton, Calgary et Red Deer, Alberta.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Ian Cameron,
Chef des Services financiers et administratifs
ED-573



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

CONTRAT DE NETTOYAGE - EDIFICE DU BUREAU DE POSTE JASPER, ALBERTA

DES SOUMISSIONS CACHETEES et remises à l'attention du soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu seront reçues au Bureau de District, Ministère des Travaux publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta jusqu'à 1:30 p.m. (H.N.R.) LE 24 OCTOBRE 1969 pour "CONTRAT DE NETTOYAGE - EDIFICE DU BUREAU DE POSTE, JASPER, ALBERTA."

On peut se procurer les documents de soumission du bureau du Ministère des Travaux publics, 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta et du Maître de Poste, Bureau de Poste, Jasper, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

O. W. Radke,
Directeur,
Services administratifs
EDO#49